

**RAPPORT ANNUEL**  
**31.03.24**

# APHILION Q<sup>2</sup>

## **SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
publique de droit belge à compartiments multiples  
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements  
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

# SOMMAIRE

<b>1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1.2 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>6</b>
1.2.1 . Informations aux actionnaires	6
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	8
<b>1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.03.24</b>	<b>10</b>
<b>1.4 . BILAN GLOBALISE</b>	<b>15</b>
<b>1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE</b>	<b>16</b>
<b>1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION</b>	<b>17</b>
1.6.1 . Résumé des règles	17
1.6.2 . Taux de change	18
<b>2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BALANCE</b>	<b>19</b>
<b>2.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>19</b>
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	19
2.1.2 . Cotation en bourse	19
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	19
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	20
2.1.5 . Distributeurs	20
2.1.6 . Indice et benchmark	20
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	20
2.1.8 . Politique future	20
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	20
2.1.10 . Affectations des résultats	20
<b>2.2 . BILAN</b>	<b>21</b>
<b>2.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>22</b>
<b>2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>23</b>
2.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24	23
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	25
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	26
2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	27
2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	27
2.4.6 . Performances	27
2.4.7 . Frais	29
2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	30
<b>3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITIES</b>	<b>32</b>
<b>3.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>32</b>
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	32
3.1.2 . Cotation en bourse	32
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	32
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	33
3.1.5 . Distributeurs	33
3.1.6 . Indice et benchmark	33
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	34
3.1.8 . Politique future	34
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque	34
3.1.10 . Affectations des résultats	34
<b>3.2 . BILAN</b>	<b>35</b>
<b>3.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>36</b>
<b>3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>37</b>
3.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24	37
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	39
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	40
3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	41
3.4.5 . Performances	41
3.4.6 . Frais	44

3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	45
<b>4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DBI-RDT</b>	<b>47</b>
<b>4.1 . RAPPORT DE GESTION</b>	<b>47</b>
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	47
4.1.2 . Cotation en bourse	47
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	47
4.1.4 . Gestion financière du portefeuille	48
4.1.5 . Distributeurs	48
4.1.6 . Indice et benchmark	48
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	48
4.1.8 . Politique future	48
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque	48
4.1.10 . Affectation des résultats	49
<b>4.2 . BILAN</b>	<b>50</b>
<b>4.3 . COMPTE DE RESULTATS</b>	<b>51</b>
<b>4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES</b>	<b>52</b>
4.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24	52
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	53
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	53
4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	54
4.4.5 . Performances	54
4.4.6 . Frais	57
4.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	58

# 1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

## 1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

### Siège de la SICAV

Avenue du Port 86 C, b320, 1000 Bruxelles

### Date de constitution de la SICAV

26 septembre 2001

### Conseil d'administration de la SICAV

#### Président :

Robrecht Tas, avocat, professeur KU Leuven

#### Administrateurs :

Nico Goethals, administrateur d'Aphilion IM sa

Jan Holvoet, administrateur d'Aphilion IM sa

#### Administrateurs indépendants :

Robrecht Tas, avocat, professeur KU Leuven

Christoph Van der Elst, professeur Université de Gand, Tilburg University

### Personnes physiques chargées de la direction effective

Jan Holvoet et Nico Goethals, administrateurs de la SICAV, sont chargés de la direction effective.

### Type de gestion

La Sicav a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif pour exercer toutes les fonctions de gestion énumérées à l'article 3, 22° de la loi du 3 août 2012 concernant les organismes de placement collectif remplissant les conditions prévues par la directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances : Aphilion IM.

Aphilion IM est une société de gestion d'organismes de placement collectif (OPC), reconnue en Belgique en tant que société de gestion conformément à la directive 2009/65/CE.

Siège social : Rue des Colonies 11, 1000 Bruxelles

Constitution : 29 septembre 1999

Durée : illimitée

Autres organismes de placement collectif belges pour lesquels la société de gestion a été désignée :

Néant

Composition du Conseil d'administration d'Aphilion IM :

Pascal Paepen , administrateur indépendant, Président du Conseil ;

Jan Holvoet, directeur général pour la gestion quotidienne ;

Nico Goethals, directeur général pour la gestion quotidienne ;

Griet Decock, administrateur, Compliance Officer

Commissaire : M. Karel Nijs, Berchemstadionstraat 76-6, 2600 Berchem

Capital émis et libéré : 61.500,00 EUR

### Commissaire

Deloitte Réviseurs de l'entreprise SRL, représentée par Tom Renders, Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J - 1930 Zaventem

### Promoteur

APHILION IM sa, rue des Colonies 11 - 1000 Bruxelles

### Dépositaire

CACEIS Bank est une société anonyme de droit français au capital de 1.280.677.691,03 euros, dont le siège est sis 89-91, rue Gabriel Peri, 92120 Montrouge, France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS BANK agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, CACEIS BANK, Belgium Branch, située Avenue du Port 86C b315 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736.

## **APHILION Q<sup>2</sup>**

### **Gestion administrative et comptable**

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C, b320 - 1000 Bruxelles

### **Service financier**

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86 C, b320 - 1000 Bruxelles

### **Distributeur(s)**

Aphilion IM, Bruxelles, Belgique

Pour toutes les entrées et sorties, il est possible de s'adresser directement à CACEIS Bank, Belgium Branch, agent de transfert et responsable du service financier du fonds.

### **Liste des compartiments et des classes d'action**

BALANCE (Classe A - B - Q)

EQUITIES (Classe A - B - Q)

EUROPE DBI-RDT (Classe A - B - Q)

La description des différentes classes est mentionnée au prospectus.

## 1.2 . RAPPORT DE GESTION

### 1.2.1 . Informations aux actionnaires

Aphilion Q<sup>2</sup> est une société d'investissement à capital variable (en abrégé «SICAV») de droit belge à compartiments multiples, créée sous la forme d'une société anonyme à durée indéterminée. La SICAV compte actuellement trois compartiments : «Equities», «Balance» (capitalisation) et «Europe DBI-RDT» (distribution). Le rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat, etc. sont établis pour chaque compartiment.

Elle est inscrite auprès de la Banque-carrefour des Entreprises sous le numéro 0 475 805 685. Ses statuts sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles.

La valeur nette d'inventaire des actions est déterminée chaque jour et disponible chaque jour ouvrable au siège de la SICAV, ainsi que sur le site web [www.aphilion.com](http://www.aphilion.com). De plus, elle est publiée dans les principaux quotidiens belges néerlandophones, ainsi que dans L'Echo.

L'exercice débute le 1<sup>er</sup> avril et s'achève le 31 mars.

#### Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations

##### Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Tableau récapitulatif des risques les plus importants :

Type de risque	Définition concise du risque	BALANCE	EQUITIES	EUROPE DBI-RDT
Risque de marché	impliquant le risque de baisse auquel peut être confronté l'ensemble du marché ou une catégorie d'actifs (par exemple marché d'actions, marché des obligations,...) entraînant des fluctuations dans le prix et dans la valeur des actifs en portefeuille	Moyen	Elevé	Elevé
Risque de performance	impliquant les risques liés à la performance. Le risque de performance s'avère une combinaison d'une part le risque de marché avec d'autre part le degré de stratégie active de la part du gestionnaire	Moyen	Elevé	Elevé
Risque lié au taux de change ou risque de change	impliquant le risque relatif à la valeur du placement étant influencé par des fluctuations dans le taux de change	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de capital	impliquant les risques liés au capital. Le risque de capital désigne le degré de protection du capital au sein de la SICAV	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de concentration	impliquant le risque lié à une grande concentration des placements en certains actifs sur certains marchés	Moyen	Moyen	Moyen
Risque opérationnel	le risque de pertes subies par la SICAV dues aux processus internes insuffisants, aux erreurs humaines et à la défaillance de systèmes de l'organisme de placement collectif, ou dues aux événements externes, y compris les risques juridiques et les risques de documentation ainsi que les risques liés aux procédures de négociation, aux procédures de règlement et aux procédures d'évaluation gérées par la SICAV ou pour le compte de la SICAV.	Moyen	Moyen	Moyen

Risque de durabilité : événement ou circonstance environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produisait, pourrait avoir un effet négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur de l'investissement.

##### Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21/5, il a été décidé de fusionner les compartiments Balance et Equities par voie d'absorption, le compartiment Balance étant fusionné avec le compartiment Equities et il n'y a plus que deux compartiments au sein de la SICAV : Equities et Europe DBI-RDT.

Circonstances susceptibles d'influencer significativement le développement de la société

Sauf indication contraire dans le présent rapport, il n'y a aucune circonstance susceptible d'affecter de manière significative le développement de l'entreprise.

**Politique de rémunération**

Conformément aux articles 213/1 ev de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui remplissent les conditions de la directive 2009/65/CE et aux organismes de placement collectif en titres de créance, la société de gestion Aphilion IM a établi et applique une politique et des pratiques de rémunération conformes à une gestion saine et efficace des risques afin de ne pas encourager une prise de risque incompatible avec le profil de risque et les statuts de la SICAV.

La politique de rémunération d'Aphilion IM est conforme à la stratégie commerciale, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion, de la SICAV et de ses investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

Un équilibre approprié est déterminé entre les composantes fixes et variables de la rémunération totale, la composante fixe représentant une proportion suffisamment élevée de la rémunération totale pour permettre l'exercice d'une flexibilité totale en ce qui concerne les composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne verser aucune composante variable.

Dans la mesure, et seulement si, où elle est applicable, l'évaluation de la performance est effectuée dans un cadre pluriannuel adapté à la période de rétention recommandée par la Société de Gestion aux investisseurs de la SICAV, de manière à garantir que l'évaluation couvre à la fois la performance à long terme de la SICAV et les risques d'investissement et que le paiement effectif des composantes de la rémunération liées à la performance soit réparti sur la même période.

La politique de rémunération s'applique à tout le personnel exerçant des fonctions de gestion, de prise de risque et/ou de contrôle, ainsi qu'à tout autre personnel dont la rémunération totale le place dans la même tranche de rémunération que le personnel de direction et de prise de risque, et dont les activités professionnelles ont un impact significatif sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPC (A) qu'elle gère.

Les détails de la politique de rémunération d'Aphilion IM sont disponibles sur le site Internet [www.aphilion.com/IM/BELONINGSBELEID.pdf](http://www.aphilion.com/IM/BELONINGSBELEID.pdf). Une copie papier de la politique de rémunération est fournie gratuitement aux investisseurs de la SICAV sur simple demande à Aphilion IM.

**Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation**

Non applicable.

**Intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement**

La sicav intègre les risques de durabilité dans ses décisions d'investissement car elle estime qu'ils peuvent affecter la performance et le profil de risque des fonds. Cependant, la sicav ne promeut pas les caractéristiques écologiques ou sociales ni les investissements durables.

Le risque de durabilité est surveillé pour toutes les entreprises de l'univers d'investissement. À cette fin, les facteurs et les ratings écologiques, sociaux et de gouvernance sont téléchargés de Bloomberg. Lors de la décision d'investissement, le risque de durabilité est évalué comme un facteur à côté des autres facteurs de risque.

Les scores ESG des actions du portefeuille sont également surveillés dans le cadre de la gestion globale du risque.

Les investissements sous-jacents de la sicav ne tiennent pas compte des critères de la taxonomie de l'UE pour les activités économiques écologiquement durables.

Cette taxonomie précise quelles activités peuvent être qualifiées d'écologiquement durables, lesquelles sont des activités qui :

- contribuent substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants :
  - o atténuation du changement climatique
  - o l'adaptation au changement climatique
  - o l'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines
  - o transition vers une économie circulaire
  - o prévention et contrôle de la pollution
  - o la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes
- ne compromettent pas sérieusement les objectifs environnementaux susmentionnés
- se conforment aux principes directeurs de l'OCDE et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- répondent aux critères techniques fixés par la Commission européenne et décrits dans la taxonomie

## APHILION Q<sup>2</sup>

La sicav ne prend pas actuellement en compte les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Les facteurs de durabilité sont les questions environnementales, sociales et d'emploi, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption. Les activités économiques peuvent avoir des effets positifs mais aussi négatifs sur ces derniers.

Les entreprises n'étant pas encore obligées de rendre compte de leurs facteurs de durabilité, les données disponibles à ce sujet sur le marché sont très limitées et souvent peu fiables. Cette situation devrait s'améliorer à l'avenir, et la SICAV réexaminera alors cette politique et la reconsidérera en tenant compte des effets négatifs importants sur les facteurs de durabilité.

### Exécution partielle d'ordres de souscription ou de rachat – Redemption Gates

Conformément à l'article 11 des Statuts, la SICAV peut refuser une ou plusieurs souscriptions ou un ou plusieurs rachats susceptibles de perturber son équilibre, ou les étaler dans le temps.

En application de l'article 198/1 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012, la SICAV peut décider de n'exécuter qu'une partie des ordres des participants sortants lorsqu'un jour donné la variation négative du solde des engagements du compartiment pour ce jour dépasse 5% de la VNI.

La suspension s'applique à la partie du montant total des rachats qui dépasse le seuil de 5% et est appliquée proportionnellement à toutes les demandes individuelles de rachat présentées pour le jour en question au niveau du compartiment.

La partie des ordres d'achat dont l'exécution a été suspendue est, sous réserve de la révocation de l'ordre par le participant, automatiquement reportée à la première date ultérieure de clôture des demandes d'enregistrement et de remboursement. Les bons de commande sont exécutés proportionnellement pour tous les participants.

Cette décision de suspension est publiée dans les meilleurs délais sur le site internet : [www.aphilion.com](http://www.aphilion.com) et transmise aux actionnaires concernés par la mesure.

La politique d'application du mécanisme est disponible sur demande au siège social de la SICAV.

Dans le cas d'application de ce mécanisme pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

### Droit de vote

Une voix par action, nombre arrondi vers le bas si fractionnaire.

## 1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés

### Contexte économique

Dans ses dernières Perspectives de l'économie mondiale, le FMI prévoit que l'économie mondiale continuera à croître au même rythme en 2024 et 2025 qu'en 2023, à savoir 3.2%. La légère amélioration de la croissance des marchés développés cette année, à 1.7% et 1.8% en 2025, serait compensée par un modeste ralentissement des marchés émergents, qui passeraient de +4.3% en 2023 à +4.2% en 2024 et 2025. Jusqu'en 2029, le FMI prévoit désormais une croissance mondiale de seulement 3.1%; il s'agit de la prévision de croissance à moyen terme la plus faible figurant dans les perspectives économiques mondiales depuis 1990. L'inflation mondiale devrait diminuer régulièrement: de 6.8% en 2023 à 5.9% en 2024 et 4.5% en 2025, les économies avancées revenant à leurs objectifs d'inflation plus tôt que les marchés émergents et les économies en développement.

2023 a été une année de croissance économique divergente dans la plupart des économies du monde. L'économie européenne est encore sous le choc du prix de l'énergie en 2022, ce qui a entraîné une stagnation de l'économie, avec une croissance réelle d'à peine 0.5% pour 2023, même avec un taux de chômage historiquement bas. L'économie allemande en particulier, et notamment l'industrie manufacturière où les coûts énergétiques élevés et la faiblesse des exportations vers la Chine pèsent sur la croissance, traverse une période difficile. L'économie américaine, soutenue par une consommation très résistante et un marché du travail solide, a beaucoup moins souffert de ces séquelles, affichant une croissance annuelle saine de 2.5% en 2023. En Chine, l'optimisme en matière de croissance prévalait encore au début de 2023 après l'assouplissement des mesures restrictives de la Covid, mais l'activité économique a déçu plus tard dans l'année en raison de la faible confiance des consommateurs et de l'expansion de la crise immobilière. L'une des principales causes du ralentissement de la croissance de l'économie mondiale est la démondialisation résultant de mouvements politiques tels que la montée du nationalisme et du populisme, et le conflit entre les États-Unis et la Chine. D'autres acteurs du 'nouveau monde', tels que l'Inde, la Russie et le Brésil, revendiquent également leur place dans un monde plus multipolaire, ce qui se traduit par une série de mesures protectionnistes, un retrait de la production industrielle et un affaiblissement du commerce international.

Tant en Europe qu'aux États-Unis, l'inflation a sensiblement diminué en 2023, les prix de l'énergie extrêmement élevés de 2022 ayant progressivement disparu de la base de comparaison au cours de l'année 2023. L'inflation sous-jacente de base a également contribué à la trajectoire désinflationniste vers la fin de 2023. En moyenne, l'inflation globale en 2023 était encore de 4.1% aux États-Unis et de 5.5% dans la zone euro (contre 8.0% et 8.4% en 2022). La baisse de l'inflation mondiale et l'atténuation des impulsions inflationnistes ont entraîné un revirement attendu de la politique monétaire : les

banques centrales ont cessé de relever leurs taux directeurs. Le taux directeur de la Fed a déjà atteint le niveau compris entre 5.25% et 5.5% en juillet; la BCE a relevé une dernière fois son taux de dépôt en septembre pour le porter à 4%.

La reprise de l'économie mondiale s'accélère très progressivement en 2024. Les politiques monétaires restrictives continueront de peser sur la croissance. Une vague d'assouplissement se dessine: les analystes s'attendent actuellement à ce que la Fed et la BCE procèdent à plusieurs baisses de taux d'intérêt en 2024. Le principal défi politique pour 2024 est de trouver un équilibre entre le maintien d'une politique monétaire suffisamment restrictive pour ramener durablement l'inflation vers l'objectif de 2% d'une part, et éviter une récession d'autre part.

### **Les marchés des actions**

En 2022, presque tous les types de placements ont souffert de la hausse des taux d'intérêt. En revanche, 2023 a été une nouvelle année boursière étonnamment bonne, tant pour les actions que pour les obligations. Alors que la plupart des analystes prévoyaient encore une récession au début de l'année 2023, la crainte d'un atterrissage brutal a été progressivement remplacée par l'opinion consensuelle qu'un atterrissage en douceur suivrait, voire qu'il n'y aurait pas d'atterrissage du tout. L'année boursière s'est donc terminée en beauté par un impressionnant rallye automnal, avant les baisses de taux d'intérêt de 2024.

À partir de la fin du mois d'octobre, le marché boursier mondial a entamé une forte remontée. Cette remontée a été motivée par des données sur l'inflation et des bénéfices des entreprises meilleurs que prévu, ainsi que par la baisse des taux d'intérêt. Dans un premier temps, la hausse a été tirée par un groupe d'élite composé des sept plus grandes valeurs mondiales, également appelées les "Sept Magnifiques". Le poids de ces sept entreprises dans les différents indices est devenu très important, et le fait que le prix moyen de leurs actions ait pratiquement doublé en 2023 a donc eu un impact très important sur l'évolution des indices. Parmi ces sept entreprises, la hausse spectaculaire de l'action de Nvidia, l'entreprise la plus importante et la plus performante dans le domaine de l'intelligence artificielle, a été particulièrement frappante. En 2023, les investisseurs ont acquis la conviction que l'IA jouera un rôle crucial dans la vie quotidienne au cours des prochaines années.

Les marchés financiers ont donc terminé l'année 2023 sur une très bonne performance et ont continué cette performance au début de l'année 2024. De nouveaux records ont été enregistrés aux États-Unis et en Europe, ainsi qu'au Japon et en Inde. Au premier trimestre 2024, le marché américain a bondi de plus de 10% en euros, toujours grâce aux entreprises technologiques. Le Japon a également enregistré de très bons résultats avec une hausse de 10%, suivi par l'Europe (6.3%) et les marchés émergents (5%).



Aphilion Q<sup>2</sup> SA

Bevek naar Belgisch recht, categorie ICBE

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le  
31 March 2024 - Comptes annuels

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Aphilion Q<sup>2</sup> SA pour l'exercice clos le 31 mars 2024 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Aphilion Q<sup>2</sup> SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 22 juin 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 mars 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Aphilion Q<sup>2</sup> SA durant 7 exercices consécutifs.

### Rapport sur les comptes annuels

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 mars 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 174 661 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 29 276 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 mars 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Un aperçu des fonds propres et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous/

Nom du compartiment	Devise	Fonds propres	Reésultats
Balance	EUR	2 485 119,45	91 003,20
Equities	EUR	159 613 388,32	26 801 757,29
Europe DBI-RDT	EUR	12 562 870,20	2 383 222,37

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

### **Responsabilités de l'organe d'administration**

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

### **Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion**

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

## Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du fait que :
  - Les dispositions légales prévues à l'article 7 :132 du Code des sociétés et associations relatives à la mise à disposition des documents légaux n'ont pas été respectées

Signé à Zaventem.

## Le commissaire



---

**Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL**  
Représentée par Tom Renders

# Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

## 1.4 . BILAN GLOBALISE

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	<b>174.661.377,97</b>	<b>147.175.038,75</b>
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	<b>181.408.288,46</b>	<b>143.288.192,06</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	181.452.544,94	143.418.467,19
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		15.809,81
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	-44.256,48	-146.084,94
III. Créances et dettes à plus d'un an	<b>-61.668,18</b>	
B. Dettes	-61.668,18	
IV. Créances et dettes à un an au plus	<b>-10.475.922,38</b>	<b>-1.017.468,09</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	7.616.606,40	5.204.536,36
b. Avoirs fiscaux	416.600,48	314.499,81
c. Collatéral	44.256,48	130.275,13
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-8.749.020,06	-3.245.721,83
c. Emprunts (-)	-9.804.365,68	-3.421.057,56
V. Dépôts et liquidités	<b>4.515.422,24</b>	<b>7.329.535,13</b>
A. Avoirs bancaires à vue	4.515.422,24	7.204.535,13
C. Autres		125.000,00
VI. Comptes de régularisation	<b>-724.742,17</b>	<b>-2.425.220,35</b>
C. Charges à imputer (-)	-724.742,17	-2.425.220,35
TOTAL CAPITAUX PROPRES	<b>174.661.377,97</b>	<b>147.175.038,75</b>
A. Capital	145.296.560,94	149.803.281,66
B. Participations au résultat	-309.003,82	-46.216,61
C. Résultat reporté	397.837,99	
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	29.275.982,86	-2.582.026,30
SECTION 2: POSTES HORS BILAN		
I. Sûretés réelles (+/-)	<b>-946,30</b>	<b>34.381,32</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	-946,30	34.381,32
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	<b>1.695.549,08</b>	<b>3.839.872,48</b>
A. Contrats à terme achetés		1.115.884,77
B. Contrats à terme vendus	1.695.549,08	2.723.987,71

## 1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>28.874.526,98</b>	<b>-1.162.775,28</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	30.282.625,68	-1.946.537,12
D. Autres valeurs mobilières		78.229,31
F. Instruments financiers dérivés		
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	-341.465,37	149.874,16
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-15.915,23	-165.708,05
b. Autres positions et opérations de change	-1.050.718,10	721.366,42
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>3.049.264,92</b>	<b>2.849.091,53</b>
A. Dividendes	3.711.175,00	3.290.446,14
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	163.255,52	38.455,08
C. Intérêts d'emprunts (-)	-349.398,43	-119.995,54
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-475.767,17	-359.814,15
<b>III. Autres produits</b>	<b>373,97</b>	<b>10.972,80</b>
B. Autres	373,97	10.972,80
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-2.618.046,17</b>	<b>-4.279.315,35</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-309.535,22	-366.969,06
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-38.894,79	-37.441,72
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.958.294,95	-3.597.198,95
A	-1.776.642,29	-3.223.232,36
B	-161.469,34	-344.663,69
Q	-20.183,32	-29.302,90
b. Gestion administrative et comptable	-70.643,23	-57.688,44
E. Frais administratifs (-)	-9.002,45	-10.067,24
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.785,22	-8.830,62
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-3.583,92	-2.782,92
H. Services et biens divers (-)	-62.394,53	-44.319,17
J. Taxes	-138.205,68	-146.975,10
K. Autres charges (-)	-25.706,18	-7.042,13
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>431.592,72</b>	<b>-1.419.251,02</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>29.306.119,70</b>	<b>-2.582.026,30</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-30.136,84</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>29.275.982,86</b>	<b>-2.582.026,30</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>29.364.817,03</b>	<b>-2.628.242,91</b>
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	397.837,99	
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	29.275.982,86	-2.582.026,30
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-309.003,82	-46.216,61
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>-26.609.194,95</b>	<b>3.062.898,83</b>
<b>III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter</b>	<b>-2.646.353,57</b>	<b>-397.839,99</b>
<b>IV. (Distribution des dividendes)</b>	<b>-109.288,51</b>	<b>-36.817,93</b>

## **1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION**

---

### **1.6.1 . Résumé des règles**

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

#### **Frais**

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

#### **Comptabilisation des achats et des ventes**

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

#### **Créances et dettes**

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

#### **Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés**

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance ; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-) annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique « I. réductions de valeur, moins-values et plus-values ».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste « II. Produits et charges des placements - B. Intérêts ».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent. Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste « II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap ».

**Opérations en devises**

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique « I.H. Positions et opérations de change ».

**1.6.2 . Taux de change**

	31.03.24			31.03.23		
1 EUR	1,6555	AUD		1,6222	AUD	
	1,4615	CAD		1,4704	CAD	
	0,9728	CHF		0,9925	CHF	
	7,4590	DKK		7,4493	DKK	
	0,8550	GBP		0,8787	GBP	
	8,4526	HKD		8,5286	HKD	
	163,4526	JPY		144,5956	JPY	
	11,7165	NOK		11,3785	NOK	
	11,5480	SEK		11,2660	SEK	
	1,4576	SGD		1,4445	SGD	
	1,0789	USD		1,0839	USD	
	20,4512	ZAR		19,2764	ZAR	

## 2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT BALANCE

### 2.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 24 septembre 2014 au prix de 100,00 EUR par part.

#### 2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Aphilion Q<sup>2</sup> est géré sur la base d'un modèle quantitatif qui montre les sous-évaluations dans tous les secteurs. L'univers du modèle couvre toutes les régions du monde pertinentes pour les actions. Environ 80 actions sont sélectionnées en permanence, avec une attention particulière pour une répartition équilibrée du risque. Ainsi, nous obtenons un équilibre sain entre le suivi actif (pas trop d'actions) et la répartition du risque (nombre suffisant d'actions).

Les actifs du compartiment "Aphilion Q<sup>2</sup> - Balance" sont principalement investis en actions ou titres assimilés des pays membres de l'OCDE, principalement l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon. Le compartiment vise à être investi à plus de 95% sur les marchés d'actions, mais conserve toujours un petit pourcentage d'actifs liquides pour permettre une gestion flexible du portefeuille. Toutefois, le Compartiment limitera le risque lié au marché des actions ainsi créé en se couvrant avec des produits dérivés sur les indices boursiers. Cette couverture sera en moyenne de 75% mais pourra varier entre 0% et 100% en fonction des anticipations boursières de la société de gestion et du niveau de volatilité des marchés boursiers. Les actifs sont investis dans le but d'accroître la valeur à moyen terme. La philosophie de base de la gestion consiste à rechercher des actions et des secteurs à la valorisation intéressante, susceptibles de générer un rendement supérieur à la moyenne (en tenant compte de divers risques tels que la prime de risque, la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, les rotations sectorielles, les risques de durabilité), de sorte que, même en couvrant le risque général du marché boursier, un rendement positif puisse être obtenu.

Il n'existe aucune protection ou garantie du capital, ni pour ce compartiment ni pour ses actionnaires.

\* Catégories d'actifs autorisés : actions mondiales (et autres valeurs mobilières comparables aux actions) principalement de pays appartenant à l'OCDE (minimum 95%), obligations, obligations convertibles et liquidités. Le compartiment ne peut pas placer plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

\* Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Le compartiment peut effectuer toutes les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement, plus précisément : l'achat et la vente couverts d'options calls et puts sur actions, indices d'actions et valeurs ; l'achat et la vente de futures sur indices d'actions, l'achat et la vente de devises étrangères.

\* Caractéristiques des obligations et des titres de créances :

Les investissements en obligations et autres titres de créances doivent uniquement porter sur des situations de trésorerie provisoires de manière rentable et se composer uniquement de titres de créances classiques provenant de débiteurs de qualité (notation de crédit de BBB- ou supérieur auprès de S&P ou une agence de notation équivalente) (obligations, comptes à terme...).

Le fait que la composition du portefeuille réponde, il est vrai, aux prescriptions et limitations légales et statutaires, n'empêche pas l'apparition éventuelle d'une concentration des risques dans certaines catégories d'actifs ou de secteurs économiques et géographiques plus petits.

La volatilité de la valeur d'inventaire nette peut être élevée du fait de la composition du portefeuille/des techniques de gestion pouvant être employées.

\* Limites de la politique de placement :

le compartiment vise une répartition équilibrée de ses investissements en actions entre les différentes régions et les différents secteurs économiques sans toutefois imposer de limites formelles (exception faite des limites légales).

\* Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change :

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir l'exposition au risque de change. En d'autres termes, même quand ces bourses enregistrent de bonnes prestations dans leur devise respective, une dépréciation du cours de change du pays en question peut annuler cet avantage.



**2.2 . BILAN**

	<b>Au 31.03.24 (en EUR)</b>	<b>Au 31.03.23 (en EUR)</b>
<b>SECTION 1: SCHEMA DU BILAN</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b>2.485.119,45</b>	<b>2.979.906,31</b>
<b>II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés</b>	<b>2.527.483,79</b>	<b>2.835.155,33</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	2.571.740,27	2.965.430,46
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		15.809,81
m. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme (+/-)	-44.256,48	-146.084,94
<b>III. Créances et dettes à plus d'un an</b>	<b>-1.182,37</b>	
B. Dettes	-1.182,37	
<b>IV. Créances et dettes à un an au plus</b>	<b>-222.863,39</b>	<b>-52.775,45</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	103.878,16	119.434,45
b. Avoirs fiscaux	5.492,68	5.760,68
c. Collatéral	44.256,48	130.275,13
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-114.507,10	-71.093,64
c. Emprunts (-)	-261.983,61	-237.152,07
<b>V. Dépôts et liquidités</b>	<b>207.099,87</b>	<b>214.977,60</b>
A. Avoirs bancaires à vue	207.099,87	89.977,60
C. Autres		125.000,00
<b>VI. Comptes de régularisation</b>	<b>-25.418,45</b>	<b>-17.451,17</b>
C. Charges à imputer (-)	-25.418,45	-17.451,17
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2.485.119,45</b>	<b>2.979.906,31</b>
A. Capital	2.387.916,08	3.077.284,68
B. Participations au résultat	6.200,17	34.319,21
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	91.003,20	-131.697,58
<b>SECTION 2: POSTES HORS BILAN</b>		
<b>I. Sûretés réelles (+/-)</b>	<b>-946,30</b>	<b>34.381,82</b>
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	-946,30	34.381,82
<b>III. Montants notionnels des contrats à terme (+)</b>	<b>1.695.549,08</b>	<b>3.839.872,48</b>
A. Contrats à terme achetés		1.115.884,77
B. Contrats à terme vendus	1.695.549,08	2.723.987,71

## 2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>94.437,65</b>	<b>-180.256,03</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	482.235,61	-308.555,69
D. Autres valeurs mobilières		1.671,70
F. Instruments financiers dérivés		
I. Sur indices financiers		
ii. Contrats à terme	-341.465,37	149.874,16
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-15.915,23	-165.708,05
b. Autres positions et opérations de change	-30.417,36	142.461,85
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>54.823,32</b>	<b>110.123,62</b>
A. Dividendes	66.333,03	127.273,36
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	4.817,92	2.556,29
C. Intérêts d'emprunts (-)	-8.224,54	-7.237,15
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-8.103,09	-12.468,88
<b>III. Autres produits</b>	<b>6,30</b>	<b>10.043,72</b>
B. Autres	6,30	10.043,72
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-57.789,27</b>	<b>-71.608,89</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.972,92	-12.677,95
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-562,89	-906,97
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-16.389,09	-27.803,73
A	-12.173,48	-17.959,03
B	-1.848,52	-2.319,53
Q	-2.367,09	-7.525,17
b. Gestion administrative et comptable	-13.179,60	-11.786,44
E. Frais administratifs (-)	-2.673,12	-3.987,16
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-151,32	-444,06
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.200,00	-1.200,00
H. Services et biens divers (-)	-15.290,64	-11.663,92
J. Taxes	-2.241,43	-2.335,01
K. Autres charges (-)	-128,26	1.196,35
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>-2.959,65</b>	<b>48.558,45</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>91.478,00</b>	<b>-131.697,58</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-474,80</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>91.003,20</b>	<b>-131.697,58</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>97.203,37</b>	<b>-97.378,37</b>
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	91.003,20	-131.697,58
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	6.200,17	34.319,21
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>97.203,37</b>	<b>97.378,37</b>

## 2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

### 2.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>						
ALPHABET INC -A-	274,24	USD	150,93	38.324,98	1,52%	1,54%
AMAZON.COM INC	204,16	USD	180,38	34.097,86	1,35%	1,37%
APPLE INC - REG SHS	213,3	USD	171,48	33.866,90	1,34%	1,36%
APPLIED MATERIALS INC	106,65	USD	206,23	20.364,97	0,81%	0,82%
ATLISSIAN CORP -A- REG SHS	98,35	USD	195,11	17.766,82	0,70%	0,72%
CIENA CORP	553,05	USD	49,45	25.322,51	1,00%	1,02%
CISCO SYSTEMS INC	668,84	USD	49,91	30.909,07	1,22%	1,24%
CUMMINS - REGISTERED	128,95	USD	294,65	35.181,63	1,39%	1,42%
CURTISS-WRIGHT	158,45	USD	255,94	37.549,61	1,49%	1,51%
DEERE AND CO	74,65	USD	410,74	28.392,06	1,12%	1,14%
DONALDSON CO	609,42	USD	74,68	42.140,35	1,67%	1,70%
ELEVANCE HEALTH	74,65	USD	518,54	35.843,65	1,42%	1,44%
EXPEDIA GROUP INC	138,64	USD	137,75	17.683,45	0,70%	0,71%
GENERAC HOLDINGS INC	25,61	USD	126,14	2.991,26	0,12%	0,12%
HENRY JACK AND ASSOCIATES INC	252,91	USD	173,73	40.683,36	1,61%	1,64%
HERSHEY	276,27	USD	194,50	49.753,44	1,97%	2,00%
JOHNSON & JOHNSON	304,71	USD	158,19	44.631,65	1,77%	1,80%
KIMBERLY-CLARK CORP	14,79	USD	129,35	1.771,82	0,07%	0,07%
LITTELFUSE	100,1	USD	242,35	22.461,68	0,89%	0,90%
MATCH GROUP INC	282,56	USD	36,28	9.491,86	0,38%	0,38%
META PLATFORMS INC A	77,7	USD	485,58	34.935,33	1,38%	1,41%
MICROSOFT CORP - REG SHS	152,36	USD	420,72	59.350,86	2,35%	2,39%
MOOG INC	155,92	USD	159,65	23.048,79	0,91%	0,93%
ON SEMICONDUCTOR CORP - REG SHS	200,12	USD	73,55	13.628,46	0,54%	0,55%
PAYCOM SOFTWARE INC	65,22	USD	199,01	12.018,60	0,47%	0,48%
PEGASYSTEMS INC	270,87	USD	64,64	16.212,22	0,64%	0,65%
QUALYS INC	8,9	USD	166,87	1.374,75	0,05%	0,06%
ROKU	39,67	USD	65,17	2.393,99	0,09%	0,10%
SEI INVESTMENTS COMPANY	673,41	USD	71,90	44.831,68	1,77%	1,80%
SMARTSHEET INC	164,09	USD	38,50	5.849,39	0,23%	0,24%
SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	47,23	USD	70,98	3.104,07	0,12%	0,12%
TOPGOLF CALLAWAY BRANDS CORP	1.366,63	USD	16,17	20.461,45	0,81%	0,82%
T ROWE PRICE GROUP INC	219,39	USD	121,92	24.766,88	0,98%	1,00%
UNITED THERAPEUTICS CORP	149,31	USD	229,72	31.758,41	1,26%	1,28%
WORKDAY INC -A-	67,05	USD	272,75	16.933,63	0,67%	0,68%
<b>États-Unis</b>				<b>879.897,44</b>	<b>34,81%</b>	<b>35,41%</b>
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	304,71	EUR	82,45	25.123,39	0,99%	1,01%
DEUTSCHE BOERSE AG - NAMEN-AKT	152,36	EUR	189,65	28.894,19	1,14%	1,16%
FREENET AG - REG SHS	1.218,84	EUR	26,08	31.787,42	1,26%	1,28%
HUGO BOSS AG	548,48	EUR	54,62	29.957,93	1,18%	1,20%
RHEINMETALL AG	131,03	EUR	521,00	68.264,33	2,70%	2,75%
RWE AG	457,07	EUR	31,46	14.379,30	0,57%	0,58%
SCOUT24	487,54	EUR	69,86	34.059,34	1,35%	1,37%
SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	319,95	EUR	53,50	17.117,12	0,68%	0,69%
<b>Allemagne</b>				<b>249.583,02</b>	<b>9,87%</b>	<b>10,04%</b>
BPER BANCA SPA	18.282,64	EUR	4,38	80.077,96	3,17%	3,22%
BRUNELLO CUCINELLI	274,24	EUR	106,00	29.069,40	1,15%	1,17%
BUZZI SPA	632,27	EUR	36,40	23.014,80	0,91%	0,93%
RECORDATI SPA	761,78	EUR	51,24	39.033,43	1,55%	1,57%
UGF	3.199,46	EUR	7,77	24.847,02	0,98%	1,00%
UNICREDIT SPA REGS	868,43	EUR	35,18	30.546,86	1,21%	1,23%
<b>Italie</b>				<b>226.589,47</b>	<b>8,97%</b>	<b>9,12%</b>
AMADA CO. LTD.	2.894,75	JPY	1.718,50	30.434,69	1,20%	1,23%
CANON INC - REG SHS	1.066,49	JPY	4.501,00	29.367,90	1,16%	1,18%
HAMATSU PHOTONICS	335,18	JPY	5.353,00	10.977,05	0,44%	0,44%
KOMATSU LTD	807,48	JPY	4.423,00	21.850,36	0,87%	0,88%
KONAMI GROUP CORPORATION	137,12	JPY	10.265,00	8.611,27	0,34%	0,35%
KYOWA KIRIN CO LTD	307,76	JPY	2.690,50	5.065,82	0,20%	0,20%
MAZDA MOTOR CORP	1.157,9	JPY	1.755,50	12.435,99	0,49%	0,50%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
MORINAGA & CO	914,13	JPY	2.625,50	14.683,48	0,58%	0,59%
NIPPON SHINYKU CO LTD	167,59	JPY	4.470,00	4.583,17	0,18%	0,18%
ONO PHARMACEUTICAL CO LTD	502,77	JPY	2.454,50	7.549,93	0,30%	0,30%
OTSUKA HOLDINGS	609,42	JPY	6.310,00	23.526,38	0,93%	0,95%
PANASONIC HOLDINGS CORPORATION - REG SHS	1.371,2	JPY	1.445,50	12.126,25	0,48%	0,49%
RENASAS ELECTRONICS	335,18	JPY	2.670,50	5.476,22	0,22%	0,22%
RHOTO PHARMACEUTIC	426,59	JPY	2.967,00	7.743,57	0,31%	0,31%
SEGA SAMMY HOLDINGS INC	472,3	JPY	2.013,00	5.816,63	0,23%	0,23%
SHIMADZU CORPORATION	373,27	JPY	4.230,00	9.659,89	0,38%	0,39%
SUGI HOLDINGS CO LTD	557,62	JPY	2.603,50	8.881,87	0,35%	0,36%
SUNDRUG CO LTD	135,6	JPY	4.667,00	3.871,63	0,15%	0,16%
<b>Japon</b>				<b>222.662,10</b>	<b>8,81%</b>	<b>8,96%</b>
COCA COLA HBC SA	1.371,2	GBP	25,03	40.143,97	1,59%	1,61%
GARMIN	313,85	USD	148,87	43.262,17	1,71%	1,74%
LANDIS+GYR GR	548,48	CHF	69,25	39.046,19	1,55%	1,57%
LOGITECH - REG SHS	807,48	CHF	80,76	67.039,16	2,65%	2,70%
<b>Suisse</b>				<b>189.491,49</b>	<b>7,50%</b>	<b>7,62%</b>
NKT A/S (NORDISKE KABEL-OG TRAADFARBIKK)	487,54	DKK	570,00	37.256,48	1,47%	1,50%
PANDORA AS - REG SHS	411,36	DKK	1.114,50	61.464,01	2,43%	2,47%
SYDBANK A/S	959,84	DKK	356,80	45.913,71	1,82%	1,85%
<b>Danemark</b>				<b>144.634,20</b>	<b>5,72%</b>	<b>5,82%</b>
ADYEN	47,23	EUR	1.568,00	74.056,88	2,93%	2,98%
ARGENX SE	27,42	EUR	366,10	10.039,91	0,40%	0,40%
ASML HOLDING NV - BEARER/REG SHS	55,32	EUR	892,20	49.356,70	1,95%	1,99%
<b>Pays-Bas</b>				<b>133.453,49</b>	<b>5,28%</b>	<b>5,37%</b>
INTL CONS AIRLINES GROUP	30.471,07	EUR	2,07	63.075,10	2,49%	2,54%
RIO TINTO PLC	761,78	GBP	50,17	44.702,42	1,77%	1,80%
SERCO GROUP	7.389,23	GBP	1,90	16.395,55	0,65%	0,66%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>124.173,07</b>	<b>4,91%</b>	<b>5,00%</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	3.961,24	EUR	11,04	43.732,07	1,73%	1,76%
INDITEX SA SHARE FROM SPLIT	1.675,91	EUR	46,67	78.214,65	3,09%	3,15%
<b>Espagne</b>				<b>121.946,72</b>	<b>4,82%</b>	<b>4,91%</b>
ACCOR SA	837,95	EUR	43,30	36.283,42	1,44%	1,46%
SPIE SA	761,78	EUR	34,82	26.525,06	1,05%	1,07%
<b>France</b>				<b>62.808,48</b>	<b>2,49%</b>	<b>2,53%</b>
D'IETEREN	275,15	EUR	205,60	56.571,60	2,24%	2,28%
<b>Belgique</b>				<b>56.571,60</b>	<b>2,24%</b>	<b>2,28%</b>
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	315,38	USD	164,01	47.893,28	1,89%	1,93%
<b>Israël</b>				<b>47.893,28</b>	<b>1,89%</b>	<b>1,93%</b>
NVENT ELEC - REG SHS	642,94	USD	75,40	44.886,70	1,78%	1,80%
<b>Irlande</b>				<b>44.886,70</b>	<b>1,78%</b>	<b>1,80%</b>
KONGSBERG GRUPPEN	304,71	NOK	749,50	19.492,22	0,77%	0,78%
MOWI ASA - REG SHS	914,13	NOK	198,95	15.522,26	0,62%	0,63%
<b>Norvège</b>				<b>35.014,48</b>	<b>1,39%</b>	<b>1,41%</b>
BETSSON --- REGISTERED SHS -B-	3.504,17	SEK	105,90	32.134,73	1,27%	1,29%
<b>Suède</b>				<b>32.134,73</b>	<b>1,27%</b>	<b>1,29%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>2.571.740,27</b>	<b>101,75%</b>	<b>103,49%</b>
DJ EURO STOXX 50 06/24	-15	EUR	5.045,00	-21.525,00	-0,85%	-0,87%
S&P 500 EMINI INDEX 06/24	-4	USD	5.308,50	-22.731,48	-0,90%	-0,91%
<b>Contrat futures - Sur indices financiers</b>				<b>-44.256,48</b>	<b>-1,75%</b>	<b>-1,78%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>2.527.483,79</b>	<b>100,00%</b>	<b>101,71%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		184.995,13		7,44%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		21.390,06		0,86%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		584,79		0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		107,21		0,01%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		ZAR		8,06		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		14,62		0,00%
Avoirs bancaires à vue				207.099,87		8,33%
DEPOTS ET LIQUIDITES				207.099,87		8,33%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-222.863,39		-8,97%
AUTRES				-26.600,82		-1,07%
TOTAL DE L'ACTIF NET				2.485.119,45		100,00%

#### 2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	9,71%
Belgique	2,20%
Danemark	5,62%
Espagne	4,74%
États-Unis	34,21%
France	2,44%
Irlande	1,75%
Israël	1,86%
Italie	8,81%
Japon	8,66%
Norvège	1,36%
Pays-Bas	5,19%
Royaume-Uni	4,83%
Suède	1,25%
Suisse	7,37%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Agriculture et pêche	0,60%
Art graphique, maison d'édition	0,98%
Articles de bureaux et ordinateurs	3,92%
Banques et institutions financières	12,41%
Bien de consommation divers	2,39%
Biotechnologie	1,63%
Chimie	0,20%
Compagnies d'assurance	0,97%
Construction de machines et appareils	6,14%
Constructions, matériaux de construction	0,89%
Distribution, commerce de détail	4,52%
Electronique et semi-conducteurs	5,44%
Electrotechnique et électronique	6,91%
Energie et eau	0,56%
Holding et sociétés financières	5,37%
Industrie aéronautique et spatiale	5,57%
Industrie agro-alimentaire	4,07%
Industrie automobile	5,34%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	4,94%
Internet et services d'Internet	16,13%
Métaux non ferreux	1,74%
Papier et bois	0,07%
Restauration, industrie hôtelière	2,21%
Service de santé publique et service social	1,39%
Services divers	1,96%
Télécommunication	1,35%
Textile et habillement	2,30%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
CHF	4,13%
DKK	5,62%
EUR	35,54%
GBP	3,94%
JPY	8,66%
NOK	1,36%
SEK	1,25%
USD	39,50%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	2.057.777,95	3.003.748,86	5.061.526,81
Ventes	1.972.438,88	2.949.175,76	4.921.614,64
<b>Total 1</b>	<b>4.030.216,83</b>	<b>5.962.924,62</b>	<b>9.983.141,45</b>
Souscriptions	108.238,00		108.238,00

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Remboursements	288.096,63	405.931,43	694.028,06
<b>Total 2</b>	<b>396.334,63</b>	<b>405.931,43</b>	<b>802.266,06</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	2.906.349,86	2.610.445,41	2.756.571,06
<b>Taux de rotation</b>	<b>125,03%</b>	<b>212,49%</b>	<b>333,05%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, dans le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS BANK, Belgium Branch, ayant son siège Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

#### 2.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

##### Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
DJ EURO STOXX 50 06/24	EUR	-735.225,00	-735.225,00	10,00	12.03.2024
S&P 500 EMINI INDEX 06/24	USD	-1.037.150,01	-960.324,08	50,00	12.03.2024

#### 2.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

##### A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 – 31.03.22	127,03	1.076,40	16.156,81	12.657,87	106.255,15	1.615.536,41	99,99
01.04.22 - 31.03.23	298,46	5.939,36	10.515,91	29.386,39	586.032,07	1.010.364,46	96,08
01.04.23 - 31.03.24	1.150,00	4.192,11	7.473,80	108.238,00	396.589,89	740.723,49	99,11

##### Q

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
Année	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
01.04.21 – 31.03.22	17.605,72		53.875,39	1.799.999,87		5.622.932,45	104,37
01.04.22 - 31.03.23		37.431,81	16.443,58		3.879.807,11	1.669.832,18	101,55
01.04.23 - 31.03.24			16.443,58			1.744.395,96	106,08

#### 2.4.6 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

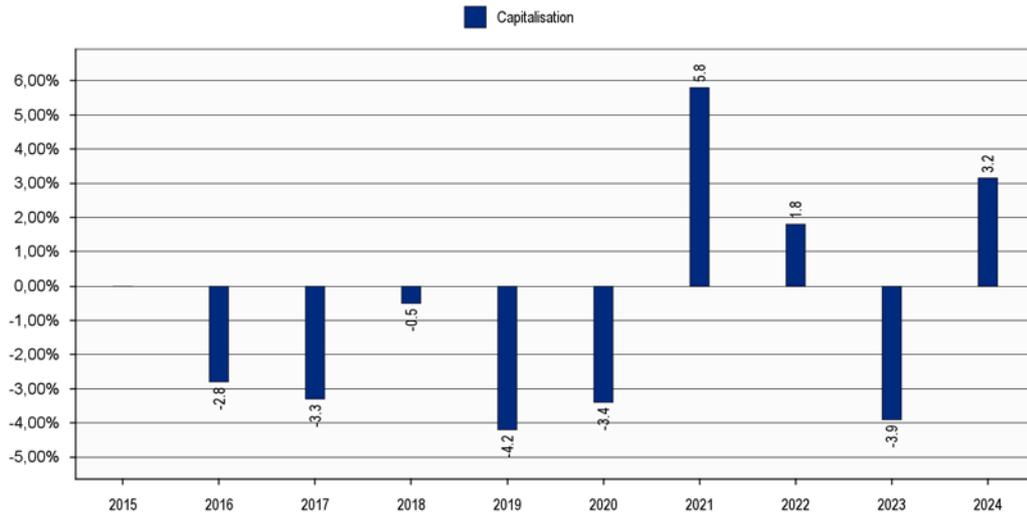
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

A

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

*Capitalisation*

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
3,15% (en EUR)	0,31% (en EUR)	0,62% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

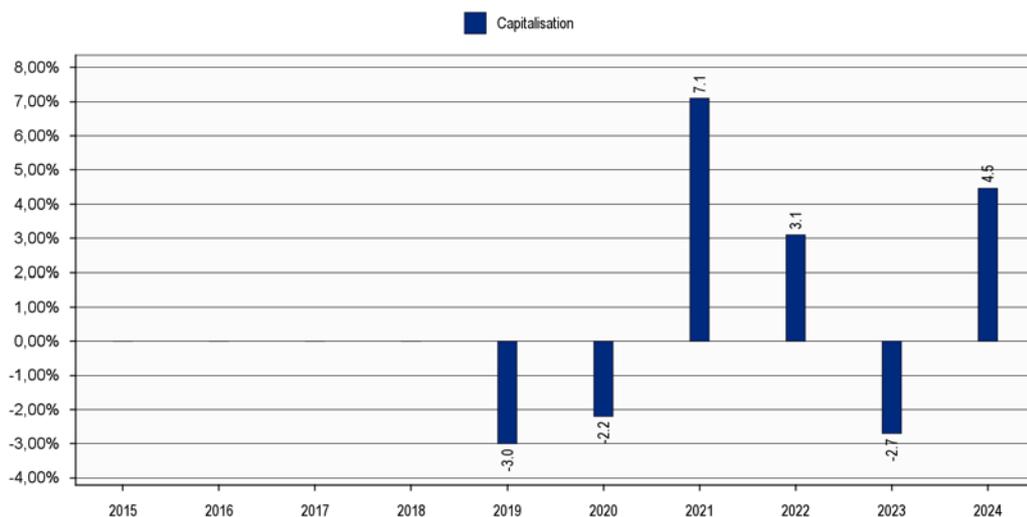
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Q

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

### Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
4,46% (en EUR)	1,58% (en EUR)	1,89% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

### 2.4.7 . Frais

#### Frais récurrents

- Classe A - part de capitalisation (BE6270159799) : 2,98%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,73% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,73%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,25%

- Classe Q - part de capitalisation (BE6300965397) : 1,68%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,43% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,43%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,25%

Les frais accessoires, tels que les commissions de performance, ne sont pas inclus dans les coûts indiqués. Veuillez consulter le document d'informations clés pour plus d'informations sur les frais qui seront facturés.

#### **Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires (soft commissions) (Article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012)**

Les gestionnaires de la SICAV ne perçoivent aucune rétrocession ou autre rémunération/avantage ("soft commissions") de la part des parties avec lesquelles ils agissent au nom de la SICAV (courtiers en bourse, banques etc.). En outre, la SICAV est complètement libre - par sa structure - dans le choix de ses contreparties et ne se voit donc en aucun cas limité par un autre accord ou par une autre relation commerciale.

#### **Existence de Fee-sharing agreements (Article 119 de l'Arrêté Royal 2012)**

Dans le cadre des contrats de distribution conclus par la SICAV, il est prévu qu'une partie de la rémunération pour la gestion de la classe "A" revienne aux distributeurs du fonds proportionnellement au capital net qu'ils ont apporté ("fee-sharing agreement"). La structure de ces contrats n'est toutefois pas de nature à créer des conflits d'intérêts éventuels dans le chef de la SICAV. Une telle réglementation ne s'impose ni aux actions de la classe "B" ni aux actions de la classe "Q".

### **2.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**

#### **NOTE 1 - Autres produits**

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend principalement la compensation CSDR.

#### **NOTE 2 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé des frais out of pocket.

#### **NOTE 3 - Taux de rotation**

Le taux de rotation est élevé par rapport à d'autres fonds communs d'actions. Ceci a un rapport avec la politique de placement très active. Aphilion Q<sup>2</sup> vise à investir continuellement dans environ 90 titres, sélectionnés sur base d'un modèle quantitatif. L'optimisation continue du portefeuille basée sur ce modèle apporte beaucoup plus de transactions que dans un cas classique. Ce changement du portefeuille actif est un facteur clé dans la bonne performance.

#### **NOTE 4 – Politique d'investissement**

Le 22 septembre 2023, le dépositaire a signalé une violation potentielle de la politique d'investissement par un investissement dans Transdigm Group qui, selon ses informations, serait impliqué dans la production de munitions à l'uranium appauvri. La direction ne disposait pas de telles informations, mais a accepté l'analyse et la position a été immédiatement liquidée.

#### **NOTE 5 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.540,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

**NOTE 6 – SFDR**

Le fonds relève de l'article 6 du SFDR. Cela signifie qu'il est géré selon un processus d'investissement qui intègre des facteurs ESG, mais ne favorise pas nécessairement les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectif d'investissement durable spécifiques. Détenir des investissements dans les actifs sous-jacents de ce fonds ne tient pas compte des critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

## 3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EQUITIES

### 3.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 3.1.1 . *Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts*

Le 5 décembre 2001 au prix de 100,00 € par part.

#### 3.1.2 . *Cotation en bourse*

Non applicable.

#### 3.1.3 . *Objectif et lignes de force de la politique de placement*

Aphilion Q<sup>2</sup> est géré sur la base d'un modèle quantitatif qui montre les sous-évaluations dans tous les secteurs. L'univers du modèle couvre toutes les régions du monde pertinentes pour les actions. Environ 80 actions sont sélectionnées en permanence, avec une attention particulière pour une répartition équilibrée du risque. Ainsi, nous obtenons un équilibre sain entre le suivi actif (pas trop d'actions) et la répartition du risque (nombre suffisant d'actions).

Les actifs du compartiment "Aphilion Q<sup>2</sup> - Equities" sont principalement investis en actions ou titres assimilés des pays de l'OCDE, principalement l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon. Le compartiment vise à être investi à plus de 95% sur les marchés d'actions, mais conserve toujours un petit pourcentage d'actifs liquides pour permettre une gestion flexible du portefeuille.

Les actifs sont investis dans le but d'accroître la valeur à moyen terme. La philosophie de gestion de base consiste à rechercher des actions et des secteurs à la valorisation attrayante, susceptibles de générer des rendements supérieurs à la moyenne (en tenant compte de divers risques tels que la prime de risque, la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, les rotations sectorielles, les risques de durabilité) et de garantir ainsi au mieux l'objectif à moyen terme de création de valeur. L'indice de référence est le Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR Index en euros (code Bloomberg : DMNE Index).

Il n'existe aucune protection ou garantie du capital, ni pour ce compartiment ni pour ses actionnaires.

#### \* Catégories des actifs autorisés :

Actions mondiales (et autres valeurs mobilières comparables aux actions) principalement de pays appartenant à l'OCDE (minimum 95%), obligations, obligations convertibles et liquidités. Le compartiment ne peut pas placer plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

#### \* Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Le compartiment peut effectuer toutes les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement, plus précisément : l'achat et la vente couverts d'options calls et puts sur actions, indices d'actions et valeurs ; l'achat et la vente de futures sur indices d'actions, l'achat et la vente de devises étrangères.

#### \* Caractéristiques des obligations et des titres de créances :

Les investissements en obligations et autres titres de créances doivent uniquement porter sur des situations de trésorerie provisoires de manière rentable et se composer uniquement de titres de créances classiques provenant de débiteurs de qualité (notation de crédit de BBB- ou supérieur auprès de S&P ou une agence de notation équivalente) (obligations, comptes à terme...).

Le fait que la composition du portefeuille réponde, il est vrai, aux prescriptions et limitations légales et statutaires, n'empêche pas l'apparition éventuelle d'une concentration des risques dans certaines catégories d'actifs ou de secteurs économiques et géographiques plus petits.

La volatilité de la valeur d'inventaire nette peut être élevée du fait de la composition du portefeuille/des techniques de gestion pouvant être employées.

#### \* Limites de la politique de placement :

Le compartiment vise une répartition équilibrée de ses investissements en actions entre les différentes régions et les différents secteurs économiques sans toutefois imposer de limites formelles (exception faite des limites légales).

#### \* Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change :

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir l'exposition au risque de change. En d'autres termes, même quand ces bourses enregistrent de bonnes prestations dans leur devise respective, une dépréciation du cours de change du pays en question peut annuler cet avantage.

\* Aspects sociaux, éthiques et environnementaux :

La loi interdit à un organisme de placement collectif d'acquérir des titres d'une société de droit belge ou étranger dont l'activité consiste à fabriquer, utiliser, réparer, mettre en vente, vendre, distribuer, importer ou exporter, stocker ou transporter des mines antipersonnel, des sous-munitions et/ou des munitions et blindages inertes contenant de l'uranium appauvri ou tout autre uranium industriel au sens de la loi, et ce en vue de sa distribution.

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le compartiment ne tient pas compte des effets négatifs sur les facteurs de durabilité. (voir explication dans la partie 1 (point 31) 1 du prospectus).

### 3.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 3.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

### 3.1.6 . Indice et benchmark

Ce compartiment n'est pas lié à un indice, mais sa performance est comparée à un indice de référence : l'indice Bloomberg Developed Markets Large & Mid Cap NR en euros. Il s'agit d'un indice boursier mondial composé de plus de 1600 actions provenant de 23 pays "développés" et réparties dans tous les secteurs économiques. Cet indice est géré et calculé par Bloomberg Index Services Limited, basé au Royaume-Uni.

Bloomberg Index Services Limited ne figure pas dans le registre des administrateurs d'indices de référence de l'AEMF : (<https://www.esma.europa.eu/databases-library/registers-and-data>).

Le fonds dispose de plans écrits solides qui déterminent les procédures à suivre si le gestionnaire de l'indice devait interrompre le calcul de l'indice de référence ou apporter un changement important dans sa composition et/ou son calcul.

L'indice de référence n'est pas copié exactement (gestion active). La composition du portefeuille peut s'écarter complètement de la composition de l'indice de référence.



#### Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe « A » (BE0058285850) : 0,72%.

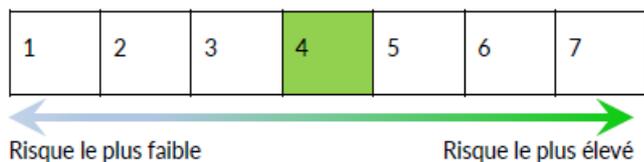
### 3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Dans le courant de l'exercice, la méthode présumée a été maintenue (voir 3.1.3.).

### 3.1.8 . Politique future

Les antécédents à long terme du compartiment sont demeurés inchangés l'année dernière. Il n'y a donc aucune raison de modifier la politique d'investissement; la volatilité du compartiment est aussi restée dans les limites préétablies pendant toute la période.

### 3.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de vous payer en soit affectée.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 parce que des investissements en actions sont soumis aux fluctuations importantes, dépendantes de la situation politique et économique mondiale. Vous risquez, en cas de chute boursière, de récupérer un montant inférieur à celui que vous avez investi.

### 3.1.10 . Affectations des résultats

Non applicable - ce compartiment ne détient pas des parts de distribution

## 3.2 . BILAN

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	<b>159.613.388,32</b>	<b>135.508.069,53</b>
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	<b>166.227.105,26</b>	<b>131.784.618,55</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	166.227.105,26	131.784.618,55
III. Créances et dettes à plus d'un an	<b>-56.621,68</b>	
B. Dettes	-56.621,68	
IV. Créances et dettes à un an au plus	<b>-10.181.569,85</b>	<b>-972.752,64</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	7.462.727,71	5.077.041,91
b. Avoirs fiscaux	407.750,87	308.739,13
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-8.634.512,96	-3.174.628,19
c. Emprunts (-)	-9.417.535,47	-3.183.905,49
V. Dépôts et liquidités	<b>4.299.103,54</b>	<b>7.090.545,95</b>
A. Avoirs bancaires à vue	4.299.103,54	7.090.545,95
VI. Comptes de régularisation	<b>-674.628,95</b>	<b>-2.394.342,33</b>
C. Charges à imputer (-)	-674.628,95	-2.394.342,33
TOTAL CAPITAUX PROPRES	<b>159.613.388,32</b>	<b>135.508.069,53</b>
A. Capital	133.101.396,74	138.473.589,99
B. Participations au résultat	-289.765,71	-82.056,62
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	26.801.757,29	-2.883.463,84

## 3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>26.517.174,07</b>	<b>-1.435.693,69</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	27.537.494,31	-2.091.351,41
D. Autres valeurs mobilières		76.557,61
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	-1.020.320,24	579.100,11
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>2.766.779,42</b>	<b>2.691.268,87</b>
A. Dividendes	3.352.363,91	3.107.385,40
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	156.282,22	34.960,69
C. Intérêts d'emprunts (-)	-339.476,22	-112.121,96
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-402.390,49	-338.955,26
<b>III. Autres produits</b>	<b>311,00</b>	<b>840,66</b>
B. Autres	311,00	840,66
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-2.454.875,95</b>	<b>-4.139.879,68</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-274.315,17	-325.635,07
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-36.145,69	-35.193,52
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.922.600,19	-3.555.058,55
A	-1.759.691,72	-3.204.469,10
B	-155.256,41	-342.294,27
Q	-7.652,06	-8.295,18
b. Gestion administrative et comptable	-45.619,60	-41.819,86
E. Frais administratifs (-)	-2.673,12	-3.987,16
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-1.428,22	-8.386,56
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.200,00	-1.200,00
H. Services et biens divers (-)	-30.773,92	-28.179,24
J. Taxes	-125.526,80	-133.440,43
K. Autres charges (-)	-14.593,24	-6.979,29
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>312.214,47</b>	<b>-1.447.770,15</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>26.829.388,54</b>	<b>-2.883.463,84</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-27.631,25</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>26.801.757,29</b>	<b>-2.883.463,84</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>26.511.991,58</b>	<b>-2.965.520,46</b>
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	26.801.757,29	-2.883.463,84
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-289.765,71	-82.056,62
<b>II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital</b>	<b>26.511.991,58</b>	<b>2.965.520,46</b>

### 3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

#### 3.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u></b>						
ALPHABET INC -A-	17.725,76	USD	150,93	2.477.175,02	1,49%	1,55%
AMAZON.COM INC	13.195,84	USD	180,38	2.203.950,29	1,33%	1,38%
APPLE INC - REG SHS	13.786,7	USD	171,48	2.189.021,99	1,32%	1,37%
APPLIED MATERIALS INC	6.893,35	USD	206,23	1.316.310,96	0,79%	0,82%
ATLISSIAN CORP -A- REG SHS	6.356,65	USD	195,11	1.148.376,74	0,69%	0,72%
CIENA CORP	35.746,95	USD	49,45	1.636.746,93	0,98%	1,02%
CISCO SYSTEMS INC	43.231,16	USD	49,91	1.997.840,00	1,20%	1,25%
CUMMINS - REGISTERED	8.335,05	USD	294,65	2.274.001,33	1,37%	1,42%
CURTISS-WRIGHT	10.241,55	USD	255,94	2.427.057,80	1,46%	1,52%
DEERE AND CO	4.825,35	USD	410,74	1.835.150,53	1,10%	1,15%
DONALDSON CO	39.390,58	USD	74,68	2.723.785,58	1,64%	1,71%
ELEVANCE HEALTH	4.825,35	USD	518,54	2.316.791,54	1,39%	1,45%
EXPEDIA GROUP INC	8.961,36	USD	137,75	1.142.987,85	0,69%	0,72%
GENERAC HOLDINGS INC	1.655,39	USD	126,14	193.343,31	0,12%	0,12%
HENRY JACK AND ASSOCIATES INC	16.347,09	USD	173,73	2.629.611,08	1,58%	1,65%
HERSHEY	17.856,73	USD	194,50	3.215.865,54	1,93%	2,01%
JOHNSON & JOHNSON	19.695,29	USD	158,19	2.884.812,79	1,74%	1,81%
KIMBERLY-CLARK CORP	956,21	USD	129,35	114.523,41	0,07%	0,07%
LITTELFUSE	6.469,9	USD	242,35	1.451.834,15	0,87%	0,91%
MATCH GROUP INC	18.263,44	USD	36,28	613.516,36	0,37%	0,38%
META PLATFORMS INC A	5.022,3	USD	485,58	2.258.081,34	1,36%	1,41%
MICROSOFT CORP - REG SHS	9.847,64	USD	420,72	3.836.204,70	2,31%	2,40%
MOOG INC	10.078,08	USD	159,65	1.489.782,78	0,90%	0,93%
ON SEMICONDUCTOR CORP - REG SHS	12.934,88	USD	73,55	880.889,36	0,53%	0,55%
PAYCOM SOFTWARE INC	4.215,78	USD	199,01	776.834,93	0,47%	0,49%
PEGASYSTEMS INC	17.508,13	USD	64,64	1.047.893,85	0,63%	0,66%
QUALYS INC	575,1	USD	166,87	88.858,66	0,05%	0,06%
ROKU	2.564,33	USD	65,17	154.738,12	0,09%	0,10%
SEI INVESTMENTS COMPANY	43.526,59	USD	71,90	2.897.742,39	1,74%	1,82%
SMARTSHEET INC	10.605,91	USD	38,50	378.081,17	0,23%	0,24%
SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	3.052,77	USD	70,98	200.634,82	0,12%	0,13%
TOPGOLF CALLAWAY BRANDS CORP	88.333,37	USD	16,17	1.322.546,88	0,80%	0,83%
T ROWE PRICE GROUP INC	14.180,61	USD	121,92	1.600.833,12	0,96%	1,00%
UNITED THERAPEUTICS CORP	9.650,69	USD	229,72	2.052.737,89	1,23%	1,29%
WORKDAY INC -A-	4.333,95	USD	272,75	1.094.522,62	0,66%	0,69%
<b>États-Unis</b>				<b>56.873.085,83</b>	<b>34,21%</b>	<b>35,63%</b>
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	19.695,29	EUR	82,45	1.623.876,61	0,98%	1,02%
DEUTSCHE BOERSE AG - NAMEN-AKT	9.847,64	EUR	189,65	1.867.605,81	1,12%	1,17%
FREENET AG - REG SHS	78.781,16	EUR	26,08	2.054.612,58	1,24%	1,29%
HUGO BOSS AG	35.451,52	EUR	54,62	1.936.362,07	1,17%	1,21%
RHEINMETALL AG	8.468,97	EUR	521,00	4.412.335,67	2,65%	2,77%
RWE AG	29.542,93	EUR	31,46	929.420,70	0,56%	0,58%
SCOUT24	31.512,46	EUR	69,86	2.201.460,66	1,32%	1,38%
SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	20.680,05	EUR	53,50	1.106.382,88	0,67%	0,69%
<b>Allemagne</b>				<b>16.132.056,98</b>	<b>9,71%</b>	<b>10,11%</b>
BPER BANCA SPA	1.181.717,36	EUR	4,38	5.175.922,04	3,11%	3,24%
BRUNELLO CUCINELLI	17.725,76	EUR	106,00	1.878.930,60	1,13%	1,18%
BUZZI SPA	40.867,73	EUR	36,40	1.487.585,20	0,89%	0,93%
RECORDATI SPA	49.238,22	EUR	51,24	2.522.966,57	1,52%	1,58%
UGF	206.800,54	EUR	7,77	1.606.012,98	0,97%	1,01%
UNICREDIT SPA REGS	56.131,57	EUR	35,18	1.974.428,14	1,19%	1,24%
<b>Italie</b>				<b>14.645.845,53</b>	<b>8,81%</b>	<b>9,18%</b>
AMADA CO. LTD.	187.105,25	JPY	1.718,50	1.967.178,07	1,18%	1,23%
CANON INC - REG SHS	68.933,51	JPY	4.501,00	1.898.224,56	1,14%	1,19%
HAMATSU PHOTONICS	21.664,82	JPY	5.353,00	709.513,17	0,43%	0,44%
KOMATSU LTD	52.192,52	JPY	4.423,00	1.412.320,77	0,85%	0,89%
KONAMI GROUP CORPORATION	8.862,88	JPY	10.265,00	556.598,46	0,34%	0,35%
KYOWA KIRIN CO LTD	19.892,24	JPY	2.690,50	327.434,86	0,20%	0,21%
MAZDA MOTOR CORP	74.842,1	JPY	1.755,50	803.812,88	0,48%	0,50%

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
MORINAGA & CO	59.085,87	JPY	2.625,50	949.082,16	0,57%	0,59%
NIPPON SHINYKU CO LTD	10.832,41	JPY	4.470,00	296.237,99	0,18%	0,19%
ONO PHARMACEUTICAL CO LTD	32.497,23	JPY	2.454,50	487.997,40	0,29%	0,31%
OTSUKA HOLDINGS	39.390,58	JPY	6.310,00	1.520.652,18	0,91%	0,95%
PANASONIC HOLDINGS CORPORATION - REG SHS	88.628,8	JPY	1.445,50	783.792,57	0,47%	0,49%
RENEASAS ELECTRONICS	21.664,82	JPY	2.670,50	353.961,32	0,21%	0,22%
RHOTO PHARMACEUTIC	27.573,41	JPY	2.967,00	500.513,87	0,30%	0,31%
SEGA SAMMY HOLDINGS INC	30.527,7	JPY	2.013,00	375.963,78	0,23%	0,24%
SHIMADZU CORPORATION	24.126,73	JPY	4.230,00	624.377,13	0,38%	0,39%
SUGI HOLDINGS CO LTD	36.042,38	JPY	2.603,50	574.088,97	0,35%	0,36%
SUNDRUG CO LTD	8.764,4	JPY	4.667,00	250.246,69	0,15%	0,16%
<b>Japon</b>				<b>14.391.996,83</b>	<b>8,66%</b>	<b>9,02%</b>
COCA COLA HBC SA	88.628,8	GBP	25,03	2.594.746,96	1,56%	1,63%
GARMIN	20.286,15	USD	148,87	2.796.295,24	1,68%	1,75%
LANDIS+GYR GR	35.451,52	CHF	69,25	2.523.791,13	1,52%	1,58%
LOGITECH - REG SHS	52.192,52	CHF	80,76	4.333.145,88	2,61%	2,71%
<b>Suisse</b>				<b>12.247.979,21</b>	<b>7,37%</b>	<b>7,67%</b>
NKT A/S (NORDISKE KABEL-OG TRAADFARBIKK)	31.512,46	DKK	570,00	2.408.111,53	1,45%	1,51%
PANDORA AS - REG SHS	26.588,64	DKK	1.114,50	3.972.789,91	2,39%	2,49%
SYDBANK A/S	62.040,16	DKK	356,80	2.967.680,61	1,78%	1,86%
<b>Danemark</b>				<b>9.348.582,05</b>	<b>5,62%</b>	<b>5,86%</b>
ADYEN	3.052,77	EUR	1.568,00	4.786.743,12	2,88%	3,00%
ARGENX SE	1.772,58	EUR	366,10	648.940,09	0,39%	0,40%
ASML HOLDING NV - BEARER/REG SHS	3.575,68	EUR	892,20	3.190.221,50	1,92%	2,00%
<b>Pays-Bas</b>				<b>8.625.904,71</b>	<b>5,19%</b>	<b>5,40%</b>
INTL CONS AIRLINES GROUP	1.969.528,93	EUR	2,07	4.076.924,90	2,45%	2,56%
RIO TINTO PLC	49.238,22	GBP	50,17	2.889.387,29	1,74%	1,81%
SERCO GROUP	477.610,77	GBP	1,90	1.059.743,41	0,64%	0,66%
<b>Royaume-Uni</b>				<b>8.026.055,60</b>	<b>4,83%</b>	<b>5,03%</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	256.038,76	EUR	11,04	2.826.667,93	1,70%	1,77%
INDITEX SA SHARE FROM SPLIT	108.324,09	EUR	46,67	5.055.485,35	3,04%	3,17%
<b>Espagne</b>				<b>7.882.153,28</b>	<b>4,74%</b>	<b>4,94%</b>
ACCOR SA	54.162,05	EUR	43,30	2.345.216,58	1,41%	1,47%
SPIE SA	49.238,22	EUR	34,82	1.714.474,94	1,03%	1,07%
<b>France</b>				<b>4.059.691,52</b>	<b>2,44%</b>	<b>2,54%</b>
D'IETEREN	17.784,85	EUR	205,60	3.656.564,40	2,20%	2,29%
<b>Belgique</b>				<b>3.656.564,40</b>	<b>2,20%</b>	<b>2,29%</b>
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	20.384,62	USD	164,01	3.095.631,72	1,86%	1,94%
<b>Israël</b>				<b>3.095.631,72</b>	<b>1,86%</b>	<b>1,94%</b>
NVENT ELEC - REG SHS	41.557,06	USD	75,40	2.901.298,49	1,75%	1,82%
<b>Irlande</b>				<b>2.901.298,49</b>	<b>1,75%</b>	<b>1,82%</b>
KONGSBERG GRUPPEN	19.695,29	NOK	749,50	1.259.900,09	0,76%	0,79%
MOWI ASA - REG SHS	59.085,87	NOK	198,95	1.003.297,35	0,60%	0,63%
<b>Norvège</b>				<b>2.263.197,44</b>	<b>1,36%</b>	<b>1,42%</b>
BETSSON --- REGISTERED SHS -B-	226.495,83	SEK	105,90	2.077.061,67	1,25%	1,30%
<b>Suède</b>				<b>2.077.061,67</b>	<b>1,25%</b>	<b>1,30%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>166.227.105,26</b>	<b>100,00%</b>	<b>104,15%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>166.227.105,26</b>	<b>100,00%</b>	<b>104,15%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		2.870.340,79		1,80%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		SEK		1.382.568,47		0,87%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		AUD		37.798,34		0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		ZAR		521,14		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		6.929,67		0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		945,13		0,00%
<b>Avoirs bancaires à vue</b>				<b>4.299.103,54</b>		<b>2,69%</b>

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
DEPOTS ET LIQUIDITES				4.299.103,54		2,69%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-10.181.569,85		-6,38%
AUTRES				-731.250,63		-0,46%
TOTAL DE L'ACTIF NET				159.613.388,32		100,00%

### 3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	9,71%
Belgique	2,20%
Danemark	5,62%
Espagne	4,74%
États-Unis	34,21%
France	2,44%
Irlande	1,75%
Israël	1,86%
Italie	8,81%
Japon	8,66%
Norvège	1,36%
Pays-Bas	5,19%
Royaume-Uni	4,83%
Suède	1,25%
Suisse	7,37%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Agriculture et pêche	0,60%
Art graphique, maison d'édition	0,98%
Articles de bureaux et ordinateurs	3,92%
Banques et institutions financières	12,41%
Bien de consommation divers	2,39%
Biotechnologie	1,63%
Chimie	0,20%
Compagnies d'assurance	0,97%
Construction de machines et appareils	6,14%
Constructions, matériaux de construction	0,89%
Distribution, commerce de détail	4,52%
Electronique et semi-conducteurs	5,44%
Electrotechnique et électronique	6,91%
Energie et eau	0,56%
Holding et sociétés financières	5,37%
Industrie aéronautique et spatiale	5,57%
Industrie agro-alimentaire	4,07%
Industrie automobile	5,34%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	4,94%
Internet et services d'Internet	16,13%
Métaux non ferreux	1,74%
Papier et bois	0,07%
Restauration, industrie hôtelière	2,21%
Service de santé publique et service social	1,39%
Services divers	1,96%
Télécommunication	1,35%
Textile et habillement	2,30%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
CHF	4,13%
DKK	5,62%
EUR	35,54%
GBP	3,94%
JPY	8,66%
NOK	1,36%
SEK	1,25%
USD	39,50%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

### 3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

#### Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	104.802.536,10	194.150.515,00	298.953.051,10
Ventes	100.456.222,56	190.623.127,90	291.079.350,46
<b>Total 1</b>	<b>205.258.758,66</b>	<b>384.773.642,90</b>	<b>590.032.401,56</b>
Souscriptions	7.104.941,62	8.931.539,46	16.036.481,08

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Remboursements	8.833.001,70	9.899.917,88	18.732.919,58
<b>Total 2</b>	<b>15.937.943,32</b>	<b>18.831.457,34</b>	<b>34.769.400,66</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	135.575.074,57	143.223.643,17	139.446.572,25
<b>Taux de rotation</b>	<b>139,64%</b>	<b>255,50%</b>	<b>398,19%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, dans le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS BANK, Belgium Branch, ayant son siège Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

### 3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

#### A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
01.04.21 - 31.03.22	35.543,07	28.279,43	242.045,20	16.547.997,75	13.230.486,75	116.423.725,46	481,00
01.04.22 - 31.03.23	23.788,96	21.234,17	244.599,99	10.875.965,95	9.665.669,65	114.949.266,71	469,95
01.04.23 - 31.03.24	23.822,18	36.436,17	231.985,99	11.536.562,96	17.926.315,42	130.543.922,25	562,72

#### B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
01.04.21 - 31.03.22	15.757,29	6.071,54	96.041,31	2.413.332,40	926.254,16	15.082.648,50	157,04
01.04.22 - 31.03.23	20.436,26	2.273,39	114.204,17	3.055.638,50	337.114,87	17.661.219,78	154,65
01.04.23 - 31.03.24	27.753,81	4.983,73	136.974,25	4.499.918,12	806.604,16	25.556.060,67	186,58

#### Q

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		
01.04.21 - 31.03.22	501,33		29.158,92	74.999,76		4.665.748,96	160,01
01.04.22 - 31.03.23	6.360,51	17.481,19	18.038,25	999.999,85	2.709.409,33	2.897.583,04	160,64
01.04.23 - 31.03.24			18.038,25			3.513.405,40	194,78

### 3.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

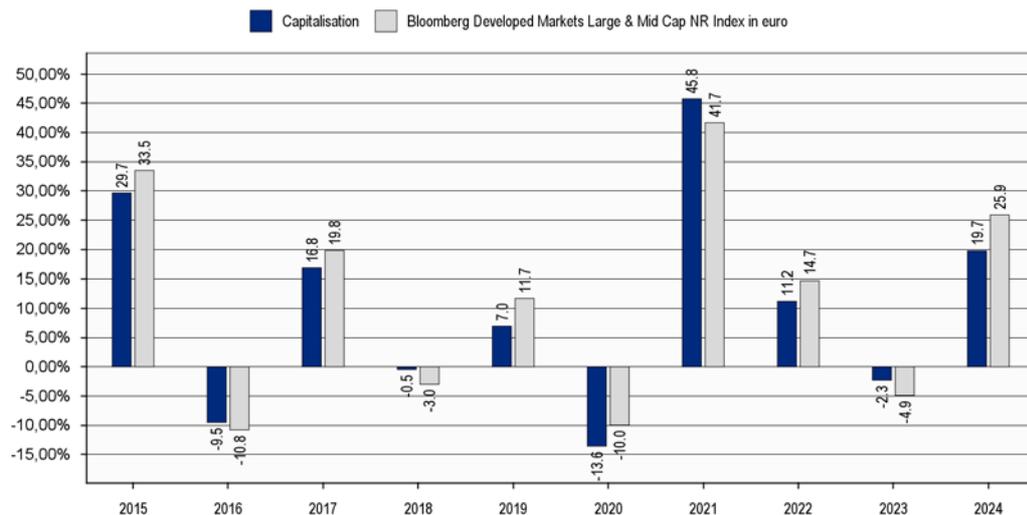
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

A

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans		10 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
19,74% (en EUR)	25,88% (en EUR)	9,17% (en EUR)	11,53% (en EUR)	10,38% (en EUR)	12,78% (en EUR)	9,11% (en EUR)	12,00% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

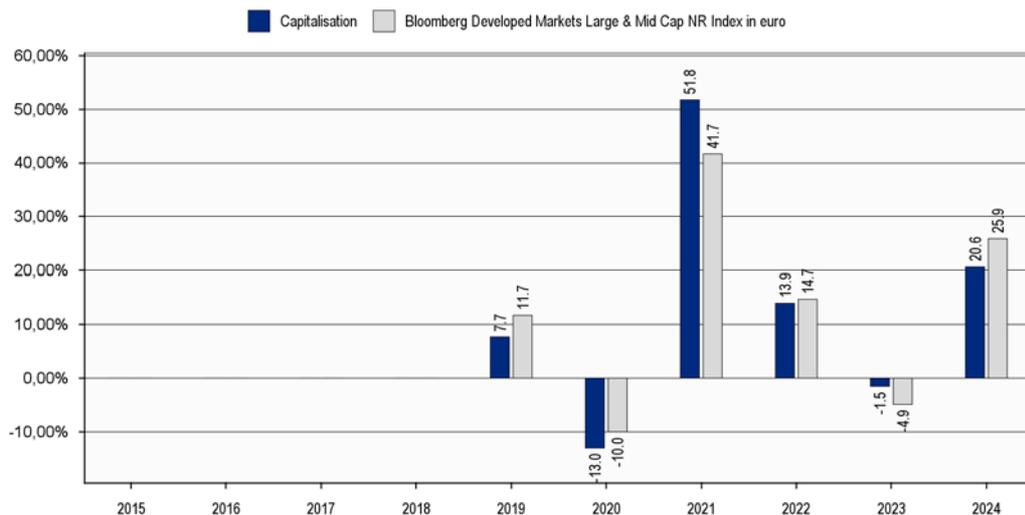
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**B**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
20,65% (en EUR)	25,88% (en EUR)	10,62% (en EUR)	11,53% (en EUR)	12,31% (en EUR)	12,78% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

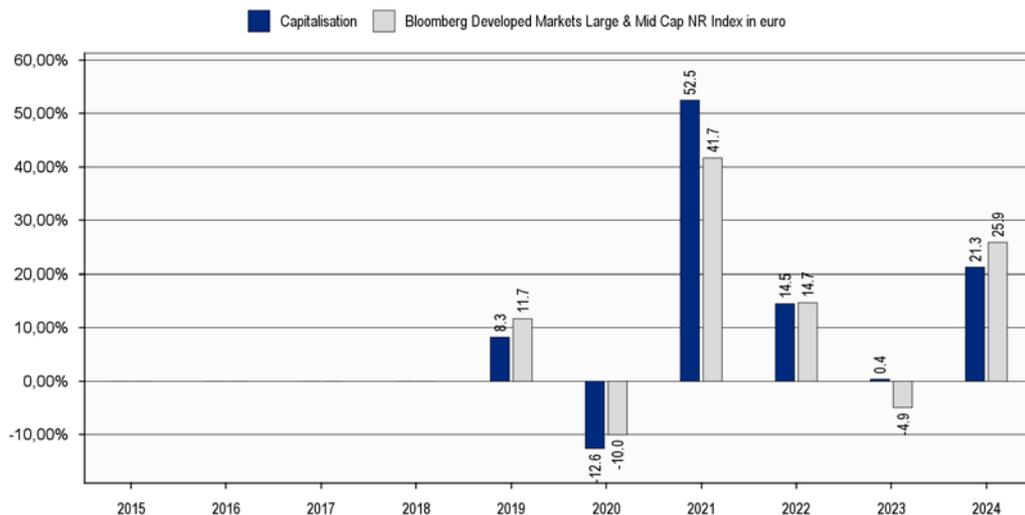
$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P(t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

Q

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Capitalisation**

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
21,25% (en EUR)	25,88% (en EUR)	11,71% (en EUR)	11,53% (en EUR)	13,19% (en EUR)	12,78% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left( \frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

**3.4.6 . Frais**

**Frais récurrents**

- Classe A - part de capitalisation (BE0058285850) : 1,95%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,70% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,70%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,25%

- Classe B - part de capitalisation (BE6300962360) : 1,19%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,94% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,94%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,25%

- Classe Q - part de capitalisation (BE6300963376) : 0,69%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,44% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,44%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,25%

Les frais accessoires, tels que les commissions de performance, ne sont pas inclus dans les coûts indiqués. Veuillez consulter le document d'informations clés pour plus d'informations sur les frais qui seront facturés.

#### **Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-matérielles (soft commissions) (Article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012)**

Les gestionnaires de la SICAV ne perçoivent aucune rétrocession ou autre rémunération/avantage ("soft commissions") de la part des parties avec lesquelles ils agissent au nom de la SICAV (courtiers en bourse, banques etc.). En outre, la SICAV est complètement libre - par sa structure - dans le choix de ses contreparties et ne se voit donc en aucun cas limité par un autre accord ou par une autre relation commerciale.

#### **Existence de Fee-sharing agreements (Article 119 de l'Arrêté Royal 2012)**

Dans le cadre des contrats de distribution conclus par la SICAV, il est prévu qu'une partie de la rémunération pour la gestion de la classe "A" revienne aux distributeurs du fonds proportionnellement au capital net qu'ils ont apporté ("fee-sharing agreement"). La structure de ces contrats n'est toutefois pas de nature à créer des conflits d'intérêts éventuels dans le chef de la SICAV. Une telle réglementation ne s'impose ni aux actions de la classe "B" ni aux actions de la classe "Q".

### **3.4.7. Notes aux états financiers et autres informations**

#### **NOTE 1 - Autres produits**

La section « III. B. Autres » du compte de résultats comprend principalement la compensation CSDR.

#### **NOTE 2 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé des contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

#### **NOTE 3 - Taux de rotation**

Le taux de rotation est élevé par rapport à d'autres fonds communs d'actions. Ceci a un rapport avec la politique de placement très active. Aphilion Q<sup>2</sup> vise à investir continuellement dans environ 97 titres, sélectionnées sur base d'un modèle quantitatif. L'optimisation continue du portefeuille basée sur ce modèle apporte beaucoup plus de transactions que dans un cas classique. Ce changement du portefeuille actif est un facteur clé dans la bonne performance.

#### **NOTE 4 – Politique d'investissement**

Le 22 septembre 2023, le dépositaire a signalé une violation potentielle de la politique d'investissement par un investissement dans Transdigm Group qui, selon ses informations, serait impliqué dans la production de munitions à

l'uranium appauvri. La direction ne disposait pas de telles informations, mais a accepté l'analyse et la position a été immédiatement liquidée.

**NOTE 5 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.540,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

**NOTE 6 – SFDR**

Le fonds relève de l'article 6 du SFDR. Cela signifie qu'il est géré selon un processus d'investissement qui intègre des facteurs ESG, mais ne favorise pas nécessairement les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectif d'investissement durable spécifiques. Détenir des investissements dans les actifs sous-jacents de ce fonds ne tient pas compte des critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

## 4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DBI-RDT

### 4.1 . RAPPORT DE GESTION

#### 4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 01 août 2022 au prix de 200,00 EUR par part.

#### 4.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

#### 4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Aphilion Q<sup>2</sup> est géré sur la base d'un modèle quantitatif qui montre les sous-évaluations dans tous les secteurs. L'univers du modèle couvre toutes les régions du monde pertinentes pour les actions. Environ 80 actions sont sélectionnées en permanence, avec une attention particulière pour une répartition équilibrée du risque. Ainsi, nous obtenons un équilibre sain entre le suivi actif (pas trop d'actions) et la répartition du risque (nombre suffisant d'actions).

Les actifs du compartiment "Aphilion Q<sup>2</sup> - Europe DBI-RDT" sont principalement investis en actions ou titres assimilés de sociétés de pays européens. Le compartiment vise à :

- d'avoir plus de 95% d'investissements sur les marchés d'actions, mais aussi de toujours conserver un petit pourcentage de liquidités pour permettre une gestion flexible du portefeuille

- de percevoir un maximum de dividendes et de plus-values sur les actions qui bénéficient du régime des revenus définitivement taxés (RDT)

Les actifs sont investis dans le but d'accroître la valeur à moyen terme. La philosophie de gestion de base consiste à rechercher des actions et des secteurs à la valorisation attrayante, susceptibles de générer des rendements supérieurs à la moyenne (en tenant compte de divers risques tels que la prime de risque, la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt, les rotations sectorielles, les risques de durabilité) et de garantir ainsi au mieux l'objectif à moyen terme de création de valeur.

L'indice de référence est l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR (Bloomberg : indice EUODN).

Il n'existe aucune protection ou garantie du capital, ni pour ce compartiment ni pour ses actionnaires.

#### \* Catégories des actifs autorisés :

Actions européennes (et autres valeurs mobilières comparables aux actions) et liquidités. Le compartiment ne place pas plus de 10% de ses actifs dans des parts d'autres organismes de placement collectif.

#### \* Opérations sur instruments financiers dérivés autorisés :

Le compartiment peut effectuer toutes les opérations sur instruments financiers dérivés autorisées par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement, plus précisément : l'achat et la vente couverts d'options calls et puts sur actions, indices d'actions et valeurs ; l'achat et la vente de futures sur indices d'actions, l'achat et la vente de devises étrangères.

Le fait que la composition du portefeuille soit conforme aux exigences et contraintes générales, légales et réglementaires n'empêche pas une concentration du risque dans certaines classes d'actifs ou secteurs économiques et géographiques plus petits.

La volatilité de la valeur liquidative peut être élevée en raison de la composition du portefeuille et des techniques de gestion qui peuvent être utilisées.

#### \* Limites de la politique de placement :

Le compartiment vise une répartition équilibrée de ses investissements en actions entre les différentes régions et les différents secteurs économiques sans toutefois imposer de limites formelles (exception faite des limites légales).

#### \* Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change :

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir l'exposition au risque de change. En d'autres termes, même quand ces bourses enregistrent de bonnes prestations dans leur devise respective, une dépréciation du cours de change du pays en question peut annuler cet avantage.



Nous avons classé ce produit dans la classe risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de vous payer en soit affectée.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 parce que des investissements en actions sont soumis aux fluctuations importantes, dépendantes de la situation politique et économique mondiale. Vous risquez, en cas de chute boursière, de récupérer un montant inférieur à celui que vous avez investi.

#### **4.1.10 . Affectations des résultats**

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer le dividende brut suivant :

- Classe A : 2,15 EUR (BE6334503156)
- Classe B : 2,20 EUR (BE6334508205)
- Classe Q : 2,25 EUR (BE6334512249)

La partie du dividende pouvant bénéficier du régime RDT est de 99,84%.

**4.2 . BILAN**

	<b>Au 31.03.24 (en EUR)</b>	<b>Au 31.03.23 (en EUR)</b>
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	<b>12.562.870,20</b>	<b>8.687.062,91</b>
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	<b>12.653.699,41</b>	<b>8.668.418,18</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	12.653.699,41	8.668.418,18
III. Créances et dettes à plus d'un an	<b>-3.864,13</b>	
B. Dettes	-3.864,13	
IV. Créances et dettes à un an au plus	<b>-71.489,14</b>	<b>8.060,00</b>
A. Créances		
a. Montants à recevoir	50.000,53	8.060,00
b. Avoirs fiscaux	3.356,93	
B. Dettes		
c. Emprunts (-)	-124.846,60	
V. Dépôts et liquidités	<b>9.218,83</b>	<b>24.011,58</b>
A. Avoirs bancaires à vue	9.218,83	24.011,58
VI. Comptes de régularisation	<b>-24.694,77</b>	<b>-13.426,85</b>
C. Charges à imputer (-)	-24.694,77	-13.426,85
TOTAL CAPITAUX PROPRES	<b>12.562.870,20</b>	<b>8.687.062,91</b>
A. Capital	9.807.248,12	8.252.406,99
B. Participations au résultat	-25.438,28	1.520,80
C. Résultat reporté	397.837,99	
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.383.222,37	433.135,12

## 4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.03.24 (en EUR)	Au 31.03.23 (en EUR)
<b>SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS</b>		
<b>I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values</b>	<b>2.262.915,26</b>	<b>453.174,44</b>
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	2.262.895,76	453.369,98
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	19,50	-195,54
<b>II. Produits et charges des placements</b>	<b>227.662,18</b>	<b>47.699,04</b>
A. Dividendes	292.478,06	55.787,38
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	2.155,38	938,10
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.697,67	-636,43
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-65.273,59	-8.390,01
<b>III. Autres produits</b>	<b>56,67</b>	<b>88,42</b>
B. Autres	56,67	88,42
<b>IV. Coûts d'exploitation</b>	<b>-105.380,95</b>	<b>-67.826,78</b>
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-29.247,13	-28.656,04
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-2.186,21	-1.341,23
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-19.305,67	-14.336,67
A	-4.777,09	-804,23
B	-4.364,41	-49,89
Q	-10.164,17	-13.482,55
b. Gestion administrative et comptable	-11.844,03	-4.082,14
E. Frais administratifs (-)	-3.656,21	-2.092,92
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-205,68	
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.183,92	-382,92
H. Services et biens divers (-)	-16.329,97	-4.476,01
J. Taxes	-10.437,45	-11.199,66
K. Autres charges (-)	-10.984,68	-1.259,19
<b>Produits et charges de l'exercice (du semestre)</b>	<b>122.337,90</b>	<b>-20.039,32</b>
Sous Total II + III + IV		
<b>V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat</b>	<b>2.385.253,16</b>	<b>433.135,12</b>
<b>VI. Impôts sur le résultat</b>	<b>-2.030,79</b>	
<b>VII. Résultat de l'exercice (du semestre)</b>	<b>2.383.222,37</b>	<b>433.135,12</b>
<b>SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>		
<b>I. Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>2.755.622,08</b>	<b>434.655,92</b>
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	397.837,99	
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.383.222,37	433.135,12
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-25.438,28	1.520,80
<b>III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter</b>	<b>-2.646.353,57</b>	<b>-397.837,99</b>
<b>IV. (Distribution des dividendes)</b>	<b>-109.288,51</b>	<b>-36.817,93</b>

## 4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

### 4.4.1 . Composition des actifs au 31.03.24

Dénomination	Quantité au 31.03.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
<b><u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE OU SUR UN MARCHÉ SIMILAIRE</u></b>						
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	130.000	EUR	4,20	546.000,00	4,32%	4,35%
BPER BANCA SPA	150.000	EUR	4,38	657.000,00	5,19%	5,23%
BRUNELLO CUCINELLI	5.100	EUR	106,00	540.600,00	4,27%	4,30%
BUZZI SPA	10.000	EUR	36,40	364.000,00	2,88%	2,90%
PRYSMIAN SPA - AZ NOM	8.219	EUR	48,39	397.717,41	3,14%	3,16%
RECORDATI SPA	4.000	EUR	51,24	204.960,00	1,62%	1,63%
UGF	81.000	EUR	7,77	629.046,00	4,97%	5,01%
UNICREDIT SPA REGS	15.000	EUR	35,18	527.625,00	4,17%	4,20%
<b>Italie</b>				<b>3.866.948,41</b>	<b>30,56%</b>	<b>30,78%</b>
CTS EVENTIM AG & CO KGAA	4.000	EUR	82,45	329.800,00	2,61%	2,62%
HEIDELBERG MATERIALS AG	5.400	EUR	101,95	550.530,00	4,35%	4,38%
HUGO BOSS AG	2.200	EUR	54,62	120.164,00	0,95%	0,96%
RHEINMETALL AG	990	EUR	521,00	515.790,00	4,08%	4,11%
RWE AG	8.700	EUR	31,46	273.702,00	2,16%	2,18%
SCOUT24	5.200	EUR	69,86	363.272,00	2,87%	2,89%
<b>Allemagne</b>				<b>2.153.258,00</b>	<b>17,02%</b>	<b>17,14%</b>
ADYEN	340	EUR	1.568,00	533.120,00	4,21%	4,25%
ARGENX SE	670	EUR	366,10	245.287,00	1,94%	1,95%
ASML HOLDING NV - BEARER/REG SHS	600	EUR	892,20	535.320,00	4,23%	4,26%
FUGRO - BEARER AND - REG SHS	23.000	EUR	22,72	522.560,00	4,13%	4,16%
<b>Pays-Bas</b>				<b>1.836.287,00</b>	<b>14,51%</b>	<b>14,62%</b>
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	58.000	EUR	11,04	640.320,00	5,06%	5,10%
INDITEX SA SHARE FROM SPLIT	10.000	EUR	46,67	466.700,00	3,69%	3,71%
REPSOL SA	25.000	EUR	15,44	386.000,00	3,05%	3,07%
<b>Espagne</b>				<b>1.493.020,00</b>	<b>11,80%</b>	<b>11,88%</b>
ACCOR SA	7.800	EUR	43,30	337.740,00	2,67%	2,69%
PUBLICIS GROUPE SA	5.000	EUR	101,05	505.250,00	3,99%	4,02%
SPIE SA	14.000	EUR	34,82	487.480,00	3,85%	3,88%
<b>France</b>				<b>1.330.470,00</b>	<b>10,51%</b>	<b>10,59%</b>
ALPHA SERVICES AND HOLDINGS S.A	190.000	EUR	1,63	309.700,00	2,45%	2,47%
MYTILINEOS SA REG SHS	7.600	EUR	35,76	271.776,00	2,15%	2,16%
<b>Grèce</b>				<b>581.476,00</b>	<b>4,60%</b>	<b>4,63%</b>
ANDRITZ AG - INHABER AKT	8.200	EUR	57,80	473.960,00	3,75%	3,77%
<b>Autriche</b>				<b>473.960,00</b>	<b>3,75%</b>	<b>3,77%</b>
HUHTAMAKI OYJ	12.000	EUR	38,83	465.960,00	3,68%	3,71%
<b>Finlande</b>				<b>465.960,00</b>	<b>3,68%</b>	<b>3,71%</b>
D'IETEREN	2.200	EUR	205,60	452.320,00	3,57%	3,60%
<b>Belgique</b>				<b>452.320,00</b>	<b>3,57%</b>	<b>3,60%</b>
<b>ACTIONS</b>				<b>12.653.699,41</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,72%</b>
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>				<b>12.653.699,41</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,72%</b>
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		9.218,83		0,08%
Avoirs bancaires à vue				9.218,83		0,08%
<b>DEPOTS ET LIQUIDITES</b>				<b>9.218,83</b>		<b>0,08%</b>
<b>CREANCES ET DETTES DIVERSES</b>				<b>-71.489,14</b>		<b>-0,57%</b>
<b>AUTRES</b>				<b>-28.558,90</b>		<b>-0,23%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>				<b>12.562.870,20</b>		<b>100,00%</b>

**4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)**

Par pays	
Allemagne	17,02%
Autriche	3,75%
Belgique	3,57%
Espagne	11,80%
Finlande	3,68%
France	10,51%
Grèce	4,60%
Italie	30,56%
Pays-Bas	14,51%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par secteur	
Art graphique, maison d'édition	2,61%
Banques et institutions financières	25,40%
Bien de consommation divers	3,68%
Biotechnologie	1,94%
Compagnies d'assurance	4,97%
Construction de machines et appareils	3,75%
Constructions, matériaux de construction	7,23%
Distribution, commerce de détail	3,69%
Electronique et semi-conducteurs	7,37%
Energie et eau	2,16%
Holding et sociétés financières	3,85%
Industrie automobile	11,64%
Industrie minière	2,15%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	1,62%
Pétrole	7,18%
Restauration, industrie hôtelière	2,67%
Services divers	2,87%
Textile et habillement	5,22%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

Par devise	
EUR	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>100,00%</b>

**4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)****Taux de rotation**

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	6.714.639,14	9.291.372,85	16.006.011,99
Ventes	5.903.080,62	8.380.553,14	14.283.633,76
<b>Total 1</b>	<b>12.617.719,76</b>	<b>17.671.925,99</b>	<b>30.289.645,75</b>
Souscriptions	600.010,77	959.997,00	1.560.007,77
Remboursements	30.604,92		30.604,92
<b>Total 2</b>	<b>630.615,69</b>	<b>959.997,00</b>	<b>1.590.612,69</b>
Moyenne de référence de l'actif net total	8.615.229,98	10.285.003,99	9.460.175,87
<b>Taux de rotation</b>	<b>139,14%</b>	<b>162,49%</b>	<b>303,37%</b>

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, dans le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS BANK, Belgium Branch, ayant son siège Avenue du Port 86C, b320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

#### 4.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

##### A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Dis.	Remboursées Dis.	Fin de période Dis.	Souscriptions Dis.	Remboursements Dis.	de la classe	d'une action Dis.
01.08.22 - 31.03.23	769,31		769,31	154.711,79		160.678,91	208,86
01.04.23 - 31.03.24	484,76	148,00	1.106,07	99.999,76	30.604,92	280.940,84	254,00

##### B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Dis.	Remboursées Dis.	Fin de période Dis.	Souscriptions Dis.	Remboursements Dis.	de la classe	d'une action Dis.
01.08.22 - 31.03.23	50,00		50,00	10.000,00		10.493,44	209,87
01.04.23 - 31.03.24	1.572,08		1.622,08	350.000,72		416.869,31	257,00

##### Q

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites Dis.	Remboursées Dis.	Fin de période Dis.	Souscriptions Dis.	Remboursements Dis.	de la classe	d'une action Dis.
01.08.22 - 31.03.23	40.446,08		40.446,08	8.089.216,00		8.515.890,56	210,55
01.04.23 - 31.03.24	5.483,65		45.929,72	1.110.007,29		11.865.060,05	258,33

#### 4.4.5 . Performances

\* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

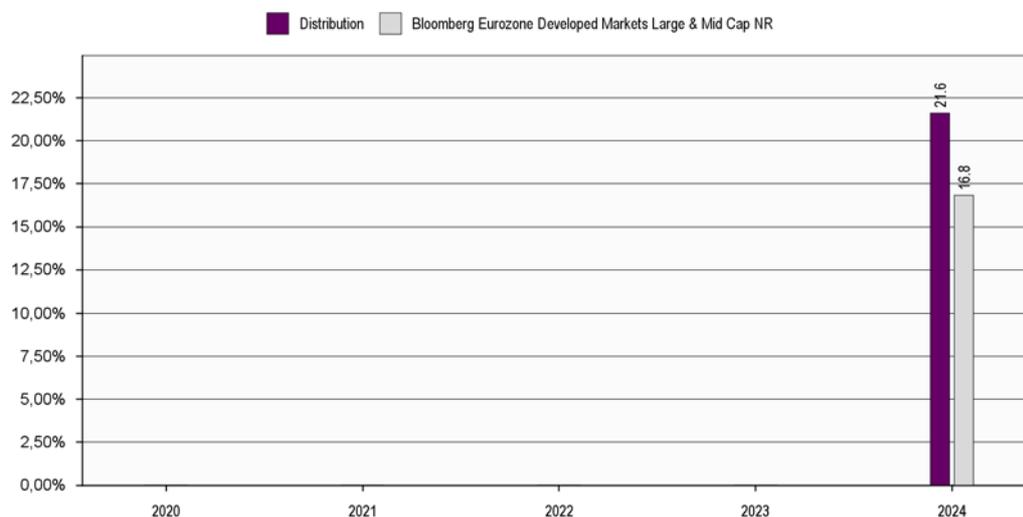
\* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

\* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

\* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR) :

##### A

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

**Distribution**

1 an	
Part	Benchmark
21,61% (en EUR)	16,83% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

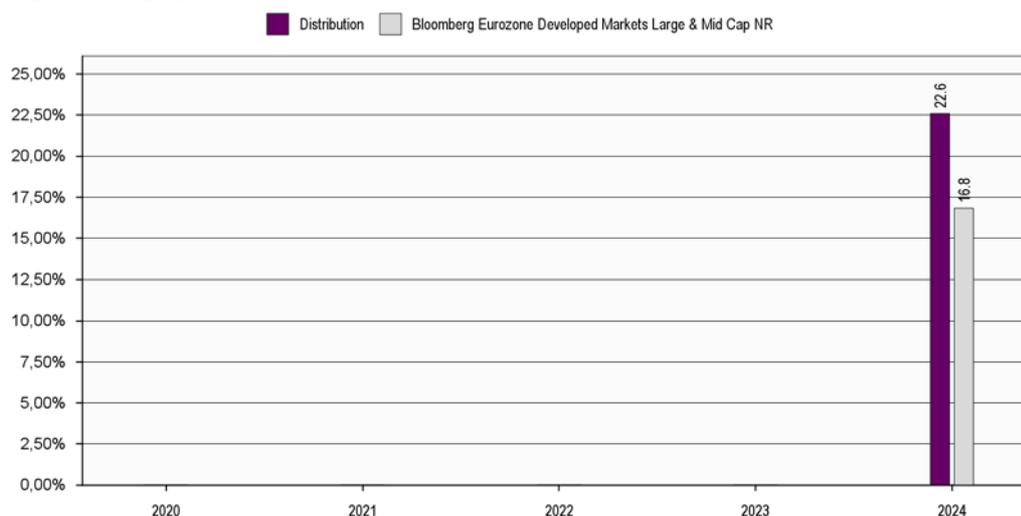
$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**B**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

**Distribution**

1 an	
Part	Benchmark
22,60% (en EUR)	16,83% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

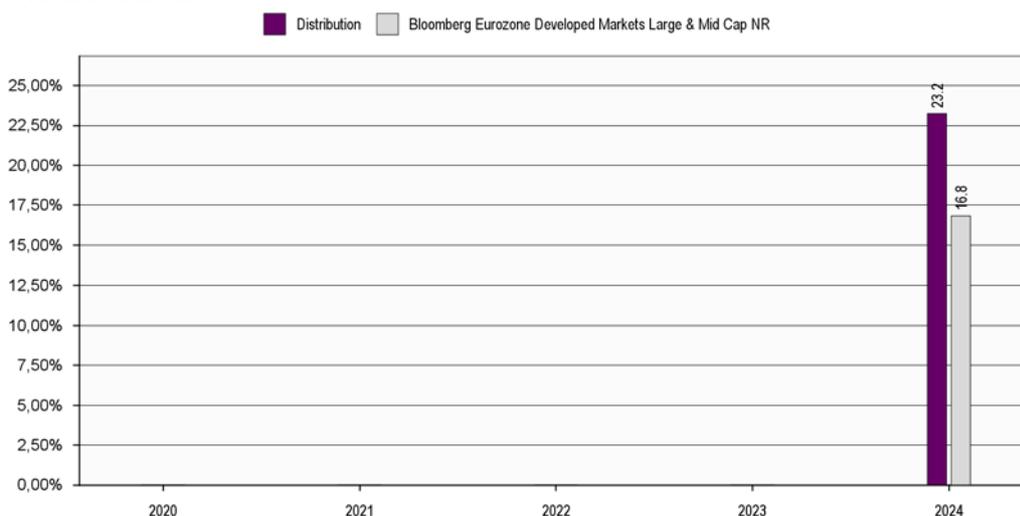
$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

**Q**

Rendement annuel



\* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

### Distribution

1 an	
Part	Benchmark
23,25% (en EUR)	16,83% (en EUR)

\* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

\* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left[ (1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}) \right]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$  la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = \left[ \alpha \times \left( \frac{VNI_{t+1}}{VNI_t} \right) \right] - 1$$

avec

$P_t$  la performance annuelle pour la première période

$VNI_{t+1}$  la valeur nette d'inventaire par part en t+1

$VNI_t$  la valeur nette d'inventaire par part en t

$\alpha$  l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = \left[ 1 + \left( \frac{D_t}{VNI_{ex,t}} \right) \right] \left[ 1 + \left( \frac{D_{t+1}}{VNI_{ex,t+1}} \right) \right] \dots \left[ 1 + \left( \frac{D_n}{VNI_{ex,n}} \right) \right]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_n$  les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex,t}, \dots, VNI_{ex,n}$  la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

## 4.4.6 . Frais

### Frais récurrents

- Classe A - part de distribution (BE6334503156) : 2,37%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,07% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2,07%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,30%

- Classe B - part de distribution (BE6334508205) : 1,46%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,16% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,16%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le	0,30%

	montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
--	---	--

- Classe Q - part de distribution (BE6334512249) : 1,01%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,71% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,71%
Coûts de transaction	Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,30%

Les frais accessoires, tels que les commissions de performance, ne sont pas inclus dans les coûts indiqués. Veuillez consulter le document d'informations clés pour plus d'informations sur les frais qui seront facturés.

#### **Existence de rémunérations, commissions ou avantages non-monétaires (soft commissions) (Article 118 §1, 2° de l'Arrêté Royal 2012)**

Les gestionnaires de la SICAV ne perçoivent aucune rétrocession ou autre rémunération/avantage ("soft commissions") de la part des parties avec lesquelles ils agissent au nom de la SICAV (courtiers en bourse, banques etc.). En outre, la SICAV est complètement libre - par sa structure - dans le choix de ses contreparties et ne se voit donc en aucun cas limité par un autre accord ou par une autre relation commerciale.

#### **Existence de Fee-sharing agreements (Article 119 de l'Arrêté Royal 2012)**

Dans le cadre des contrats de distribution conclus par la SICAV, il est prévu qu'une partie de la rémunération pour la gestion de la classe "A" revienne aux distributeurs du fonds proportionnellement au capital net qu'ils ont apporté ("fee-sharing agreement"). La structure de ces contrats n'est toutefois pas de nature à créer des conflits d'intérêts éventuels dans le chef de la SICAV. Une telle réglementation ne s'impose ni aux actions de la classe "B" ni aux actions de la classe "Q".

### **4.4.7. Notes aux états financiers et autres informations**

#### **NOTE 1 - Autres produits**

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé de compensation CSDR.

#### **NOTE 2 - Autres charges**

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé d'une facture de Deloitte pour conseil fiscal sur le DRD ratio.

#### **NOTE 3 - Taux de rotation**

Le taux de rotation est élevé par rapport à d'autres fonds communs d'actions. Ceci a un rapport avec la politique de placement très active. Aphilion Q<sup>2</sup> vise à investir continuellement dans environ 29 titres, sélectionnés sur base d'un modèle quantitatif. L'optimisation continue du portefeuille basée sur ce modèle apporte beaucoup plus de transactions que dans un cas classique. Ce changement du portefeuille actif est un facteur clé dans la bonne performance.

#### **NOTE 4 - Emoluments du commissaire**

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 5.700,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

#### **NOTE 5 – Performance Fees**

La rubrique « IV.D.a « Gestion financière » du compte de résultats contient un montant de 5.283,03 EUR pour les performances fees :

Classe A : 1.468,53 EUR (0,00% de l'actif net total de cette classe).

Classe B : 3.814,50 EUR (0,01% de l'actif net total de cette classe).

**NOTE 6 – SFDR**

Le fonds relève de l'article 6 du SFDR. Cela signifie qu'il est géré selon un processus d'investissement qui intègre des facteurs ESG, mais ne favorise pas nécessairement les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectif d'investissement durable spécifiques. Détenir des investissements dans les actifs sous-jacents de ce fonds ne tient pas compte des critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.